

# GARCHES en direct

Magazine municipal septembre 2019 n° 122 - [www.ville-garches.fr](http://www.ville-garches.fr)



**Modification  
du PLU**  
Préserver l'identité de  
Garches et protéger  
son environnement



# *express*

# Garches

## Ouvert

Du lundi au samedi de 08h30 à 20h00

Et le dimanche de 08h45 à 12h45



153, Grande rue  
92380 GARCHES  
01 47 95 53 53

[uexpress.garches@systeme-u.fr](mailto:uexpress.garches@systeme-u.fr)



Commerçants  
autrement

# Édito

## Chers Garchois,

Septembre nous rapproche des élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

En raison des dispositions du code électoral s'appliquant en cette période pré-électorale, ce n'est pas le maire, Jeanne Bécart, mais le comité de rédaction de Garches en direct qui a rédigé cet éditorial.

En cette mi-septembre également, la plupart d'entre vous ont repris leurs activités, tout comme l'équipe municipale, au travail pour poursuivre les différents chantiers engagés au printemps.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec de nouveaux services mis en place pour répondre à l'évolution des besoins des familles. Garches en direct vous en détaille les principaux points.

Autre dossier abordé dans ce magazine, les prochaines modifications du PLU, qui répondent aux attentes de nombreux Garchois, soucieux de voir mieux préservé le patrimoine architectural et paysager de leur commune, notamment dans la zone pavillonnaire, poumon vert de la ville.

Démocratie participative oblige, les habitants seront ensuite consultés dans le cadre de l'enquête publique qui en découlera.

Autre domaine auquel ils sont très attachés, la sécurité : Garches innove avec la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne. Une mesure de prévention et d'alerte, basée sur un réseau solidaire de citoyens vigilants bénévoles pour renforcer l'action de la Police nationale, et qui vient compléter le CSU (Centre de supervision urbaine) et la vidéo protection, qui a elle d'ores et déjà bénéficié d'un programme de 35 caméras supplémentaires.

Autre mesure innovante abordée dans ce magazine, la mise en place d'un budget participatif, pour financer, à hauteur de 50 000 euros, des projets que les Garchois eux-mêmes auront choisis pour leur commune.

En matière d'information également, les habitants vont être davantage impliqués dans la vie de leur ville grâce à l'implantation de panneaux d'information dynamique, un nouveau site internet plus interactif et une application ville de Garches. De quoi leur rendre la commune plus accessible et plus pratique, tout comme les pistes cyclables prochainement mises à leur disposition ainsi que les consignes à vélos à la gare, pour des déplacements urbains écoresponsables optimisés.

Autant de mesures qui illustrent la volonté municipale de se tenir à l'écoute des habitants et de répondre à leurs attentes, pour leur rendre la vie plus facile et la ville plus conviviale !

Le comité de rédaction



Cœur en Seine Immobilier  
CONSEIL EN IMMOBILIER

Située en plein centre ville, Cœur en Seine Immobilier - une agence indépendante - met à votre disposition ses 22 ans d'expertise professionnelle à Garches.

Dans une atmosphère de convivialité et de proximité, nous vous proposons de nous impliquer efficacement dans votre projet immobilier.

Alexandrine Loubière Mari est à votre écoute car bien vous comprendre permet de mieux vous servir.



**Achats - ventes - conseil - estimation gratuite**

8, avenue. du Maréchal Leclerc - 92380 Garches — Tél. 01 47 01 77 38  
contact@coeurenseineimmobilier.com

## Journées Portes Ouvertes

**Mercredi 16 octobre 2019**

Résidence seniors

**Les Templitudes**

Garches



Location avec services  
du studio au T3

- ♥ Restaurant
- ♥ Sécurité
- ♥ Conciergerie
- ♥ Convivialité

24 rue Pasteur - 92380 Garches

**01 72 871 671**

[www.domusvi.com](http://www.domusvi.com)

Domus

# Sommaire

septembre 2019 · n° 122



© D.A.



© Adobe Stock



**Urgences** - Ambulances de Garches **01 47 01 14 13** - Brûlures corporelles graves - H.I.A. Percy **01 41 46 60 00** - Centre anti-poison **01 40 05 48 48** - Centre hospitalier des 4 Villes - Urgences Saint-Cloud **01 49 11 60 42** - Commissariat de police de Saint-Cloud - 27, rue Dailly **01 41 12 84 00** - SAMU **01 47 10 70 10** ou **15** - Sapeurs Pompiers **18** - SOS 92 (gardes et urgences médicales) 24 h/24 h **01 46 03 77 44** - SOS Vétérinaire **0 892 68 99 33** - Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h **01 47 78 78 34**.

**Secours** - EDF Secours **0 810 33 32 92** - GAZ Secours **0 810 43 32 92** - Service de l'eau (SEVESC) **01 39 24 39 00**.

**Permanence mairie** - 24h/24h **01 47 95 66 66**.



Garches en direct - Mairie de Garches - 2, rue Claude Liard - 92380 Garches - Comité de rédaction, journaliste, photographe, maquette, graphiste: ville de Garches - Impression: IME by Est Imprim - Z.A. Craye B.P. 32017 - 25110 Autecaux - Régie publicitaire: ville de Garches - N° ISSN: 1293-2590

La reproduction, même partielle, de tout document contenu dans cette revue n'est pas autorisée et peut entraîner des poursuites judiciaires en cas de non observation de cette clause. Nos annonceurs sont responsables des documents qu'ils nous confient pour reproduction, en ayant soin, notamment d'acquitter les droits y afférents s'il y a lieu. En aucun cas, l'éditeur ne pourra être poursuivi à la place d'un annonceur pas assez prudent et n'ayant pas respecté cette clause.

|  |          |
|--|----------|
| Édito  | 3        |
| Sommaire   | 5        |
| Modification du PLU : préserver l'identité de Garches et protéger son environnement  | 6 et 7   |
| Budget : Garches à l'heure de la démocratie participative  | 8 et 9   |
| Mobilités, communication : une ville plus proche et plus facile  | 10 et 11 |
| Sécurité : Garches, première ville des Hauts-de-Seine à déployer le dispositif de participation citoyenne  | 12 et 13 |
| Activité économique et commerciale : une politique innovante pour redynamiser l'attractivité garchoise   | 14       |
| EPT POLD : Jeanne Bécart élue nouvelle vice-présidente en charge de la gestion des déchets ménagers, un enjeu majeur de la gestion des territoires | 15       |
| Îlots de l'Église et de la Source : deux projets structurants du centre-ville enfin lancés   | 16       |
| La Verboise : le temps du renouveau  | 17       |
| Rentrée 2019 : de nouveaux services aux familles   | 18       |
| Prévention : au plus près de la jeunesse   | 19       |
| La Croix-Rouge sur tous les fronts   | 20 et 21 |
| Handicap : Garches, une ville impliquée  | 22       |
| Actualités   | 23 à 28  |
| Arrêt sur images   | 29 à 32  |
| Conseil municipal  | 33       |
| Culture  | 34       |
| Temps des Loisirs  | 35       |
| Associations   | 36       |
| Associations sportives   | 37       |
| Entreprendre   | 38 et 39 |
| Sorties départementales  | 40       |
| État civil   | 41 et 42 |

Scanner ce QR code pour accéder à l'application mobile de Garches.





## Modification du PLU : préserver l'identité de Garches et protéger son environnement

Soucieuse de mieux préserver son cadre de vie et protéger son environnement, la Ville a décidé de modifier son Plan Local d'Urbanisme (PLU), en vigueur depuis 2016, afin, notamment, de limiter les marges d'action des promoteurs sur son territoire.

*« Il s'agit là de prendre en compte la légitime inquiétude des Garchois de voir leur ville perdre son esprit village, auquel ils sont très attachés, en protégeant la zone pavillonnaire (zone UE), emblématique de l'identité de Garches et de sa qualité de vie », explique le maire, Jeanne Bécart.*

La zone UE, qui constitue 60% du territoire, a en effet subi une mutation caractérisée par une parcellisation des propriétés, ce qui a favorisé la réalisation de nombreux projets immobiliers.

Pour préserver la qualité des paysages, la Ville a bien entendu veillé à obtenir une architecture

soignée afin de préserver une certaine unité urbaine. La Commission extra-municipale des permis de construire, composée d'élus de la majorité, des minorités, de représentants d'associations de protection de l'environnement et de personnalités qualifiées, accompagne la ville dans cette mission en étudiant tous les permis

de construire. « Je n'hésite pas à refuser un permis de construire lorsque le projet fait l'objet d'un avis défavorable de la commission qui est garante d'une qualité architecturale et environnementale, quitte à affronter les recours des constructeurs mécontents de mes décisions », souligne Jeanne Bécart. Plusieurs projets ont ainsi été rejetés au cours des

derniers mois, la Ville rappelant à leurs auteurs qu'il est indispensable de veiller à respecter le cadre existant et que les règles d'urbanisme fixent des limites qu'il n'est pas forcément utile d'atteindre pour parvenir à un projet de qualité. « *Le message est de mieux en mieux compris de la part des promoteurs, mais la cherté du foncier encourage une densification qui est contraire à nos objectifs. Certes, il est nécessaire de rénover le bâti ancien et de produire de nouveaux logements, mais nous entendons mieux contrôler l'évolution de notre ville en durcissant les règles d'urbanisme à travers la modification de notre PLU, qui constituera un temps fort de démocratie participative.* », indique Jeanne Bécart.

Ainsi, une double modification va être lancée avec l'accord de l'EPT POLD (Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense), compétent en matière d'urbanisme :

- Un projet de modification visant à réduire la hauteur des constructions neuves, diminuer l'emprise au sol et renforcer le coefficient de biotope en pleine terre,
- Un projet de modification simplifiée concernant l'identification des quartiers, îlots bâtis et non bâtis et sites, afin d'assurer leur préservation au titre des éléments remarquables.

« *Nous avons préféré dissocier les projets de modification pour une meilleure efficacité, car le second réclame un temps d'études qui oblige un recensement et une évaluation du patrimoine naturel et bâti. Cela ne peut se faire aussi rapidement que nous le souhaiterions* », précise Béatrice Bodin, maire adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement durable.

La Ville a d'ailleurs fait appel aux compétences d'experts du Département des Hauts-de-Seine pour l'aider dans cette entreprise.

Une fois les études réalisées, il conviendra de définir les règles qui viendront alors s'imposer aux constructeurs ; mais en les soumettant au préalable à l'avis des habitants, à la fois dans des échanges informels, mais aussi dans le cadre d'une enquête publique.

Une réunion publique est prévue le 8 octobre en mairie à 20h afin de recueillir les avis des Garchois.

### Un moment de démocratie participative

« *C'est un moment essentiel d'échanges avec la population, car l'enquête donne la possibilité de recueillir les suggestions et les observations sur ce*

## “ Mieux préserver le patrimoine de notre commune et protéger l'environnement pour les générations à venir ”

*projet de modification afin d'y apporter ensuite les corrections nécessaires pour l'enrichir. Conduite par un commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal administratif, cette enquête publique est la garantie d'une consultation qui s'effectue en toute indépendance et qui verra la production d'un rapport et d'un avis du commissaire sur le dossier »,* poursuit Béatrice Bodin.

La procédure oblige à suivre un formalisme qui peut paraître contraignant, mais qui est défini par le Code de l'urbanisme afin de garantir les droits de chacun et de permettre un dialogue constructif tout au long de la définition du projet.

« *Je suis particulièrement attachée au principe d'une démocratie participative, qui associe réellement les habitants à la définition d'un projet. L'époque où les enquêtes publiques servaient trop souvent de chambre d'enregistrement des projets est révolue* », précise Jeanne Bécart.

4 à 6 mois étant environ nécessaires pour réaliser une modification d'un PLU, la mise en œuvre des nouvelles règles devrait intervenir au début de 2020 en ce qui concerne le premier volet, et au printemps prochain pour le second.

Les projets de construction à venir devront donc d'ores et déjà suivre ces nouvelles orientations qui affichent clairement la volonté municipale de réduire les possibilités de construction dans la zone pavillonnaire pour protéger la qualité du cadre de vie, et ce dans l'intérêt de tous.

« *Les promoteurs sont dorénavant avertis de devoir modérer leurs ambitions du fait de ces nouvelles mesures environnementales que nous souhaitons mettre en place : car mieux préserver le patrimoine de la commune pour les générations à venir relève de notre responsabilité d'élus* », conclut Jeanne Bécart.

Par un jugement en date du 29 mai 2019, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté les requêtes des associations Garches est à Vous et Garches Environnement contre la délibération du 7 décembre 2015 ayant adopté la révision du P.O.S en P.L.U. La Ville a obtenu satisfaction sur la légalité de son PLU.



# Budget : Garches à l'heure de la démocratie participative



Les Garchois sont désormais à la manœuvre sur le budget de la Ville ! « *Nous avons décidé de mettre à leur disposition un budget participatif : véritable outil de démocratie participative, il témoigne de notre volonté de développer une politique de proximité associant davantage les habitants à l'évolution de leur cadre de vie et de rendre réalisables des projets qui leur tiennent à cœur* », souligne le maire, Jeanne Bécart. Explications de Jean-Claude Reydel, maire adjoint délégué aux Finances et de Norbert Buil, conseiller municipal délégué aux Finances.

## Garches en direct : Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

**Jean-Claude Reydel :** « Un budget participatif est la mise à disposition d'une partie du budget d'investissement de la ville au profit exclusif de projets souhaités par les Garchois. Nous avons

décidé, lors du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet, d'allouer 50 000 € à ce processus. Les citoyens sont à l'initiative de propositions et votent pour les projets qui les intéressent. Les projets retenus seront mis en application par la mairie en fonction de leur faisabilité. »

### Garches en direct : Qui peut participer à ce budget participatif ?

**Norbert Buil :** « Tous les Garchois à partir de 16 ans peuvent proposer un projet. Chaque habitant peut créer un projet individuel ou à titre collectif en justifiant d'une attestation de domicile. Le budget participatif permet aux habitants d'être de véritables acteurs de la vie locale, d'apporter des solutions à des problèmes du quotidien qui les concernent directement. Du cadre de vie au transport et à la mobilité, en passant par la culture, le sport, l'action sociale, l'éducation ou la jeunesse... le budget participatif offre aux Garchois la possibilité de s'investir pleinement pour leur commune et d'avoir un réel impact sur leur environnement. Les habitants intéressés peuvent déposer leur projet dans l'urne prévue à cet effet en mairie ou sur la boîte mail : [budget.participatif@mairie-de-garches.fr](mailto:budget.participatif@mairie-de-garches.fr)

### Garches en direct : Quel est son mode de fonctionnement ?

**Jean-Claude Reydel :** « Le budget participatif débute avec la dépose des projets jusqu'au 18 octobre 2019. Ces derniers doivent répondre à des critères bien précis. Ils doivent être conformes à l'intérêt général et avoir un caractère public, être réalisés sur le territoire de la commune, ne concerner que des dépenses d'investissement, relever des compétences de la Ville, être techniquement et juridiquement recevables, ne pas être contraires à l'ordre public, discriminatoires ou diffamatoires et ne pas générer de nouveaux frais de fonctionnement. Enfin, le projet ne devant pas engendrer de situation de conflit d'intérêt, un porteur de projet ne devra donc pas être le prestataire chargé de la mise en œuvre de celui-ci.

Du 21 octobre au 15 novembre, les services de la Ville étudieront la faisabilité technique, juridique et financière des projets. Dans ce cadre, les projets retenus pourront faire l'objet d'ajustements. Du 18 novembre au

4 décembre 2019, les Garchois sont invités à se prononcer sur les projets qui auront été validés par les services comme étant réalisables. Lors de sa réunion fixée le 11 décembre, le Conseil municipal pourra entériner ce choix. À ce stade, la proposition devient un projet porté par la Commune. Les participants en ont été à l'origine et le budget participatif a permis sa réalisation. Le projet est désormais inscrit dans le programme de travaux de la Ville, aux côtés des autres chantiers portés par la Municipalité. »

### Budget participatif : le calendrier

1. Dépôt des projets jusqu'au 18 octobre 2019 dans l'urne en mairie ou sur : [budget.participatif@mairie-de-garches.fr](mailto:budget.participatif@mairie-de-garches.fr)
2. Étude de faisabilité des projets par les services de la Ville du 21 octobre au 15 novembre 2019.
3. Vote des Garchois sur les projets de leur choix du 18 novembre au 4 décembre 2019.
4. Validation de ces choix lors du Conseil municipal du 11 décembre.



# Mobilités, communication : une ville

Garches bouge ! La Ville a en effet lancé de nouveaux chantiers pour préparer la commune aux défis de demain avec une priorité : s'adapter aux nouveaux besoins des habitants pour leur rendre la Ville plus proche et plus facile à vivre.

Un nouveau projet pour Garches qui passe par un plan de circulation douce et la mise en place de nouveaux outils de communication digitale.

## Vélos : une mobilité plus facile et plus sûre

C'est parti pour le vélo !

Conformément à ce qu'elle avait annoncé lors des réunions de quartier en juin dernier, la Ville a lancé un plan de circulation douce : les premiers travaux ont démarré cet été avec l'aménagement d'une station véligo à la gare, un service de stationnement de vélos offrant des abris en libre-service ainsi que des consignes collectives sécurisées. De quoi faciliter sensiblement les trajets domicile-travail des Garchois se rendant à la gare en vélo.



Prochaine étape, la création de pistes cyclables : la Municipalité travaille actuellement à l'établissement d'un schéma directeur en vue d'identifier les principaux itinéraires et aires de stationnement de vélos à réaliser, les solutions techniques et la signalétique adaptées à la



Les travaux d'aménagement de la station Veligo à la gare ont débuté cet été.

création d'itinéraires jalonnés et sécurisés, ou encore les rues qui pourraient nécessiter une réduction de la vitesse autorisée des véhicules. Un plan de circulation auquel les Garchois seront bien évidemment associés dans le cadre d'ateliers « Garches à vélo », qui débiteront dès octobre, avec pour objectif de recueillir leurs avis d'usagers « *Augmenter la part des déplacements à vélo, c'est répondre à la fois à un impératif de développement durable et à la nécessité de partager, dans un cadre apaisé, les espaces publics de circulation actuellement structurés sur le "tout voiture", en créant des infrastructures qui garantissent la sécurité des cyclistes et la protection de leurs équipements en stationnement.* La forte attente de nombreux

*habitants sur ces mobilités douces nous engage, et des échanges nourris, notamment lors des prochains ateliers, avec les différents interlocuteurs concernés - associations, Garchois adeptes du vélo comme moyen de déplacement au quotidien, du vélo loisir ou encore sportif - seront essentiels à la réussite de ce projet »,* souligne Thierry Mari, maire adjoint délégué à l'Aménagement, la Voirie, les Transports, l'informatique et internet.

Les Garchois souhaitant participer au projet « Garches à Vélo » doivent adresser leurs coordonnées à [garchesavelo@ville-garches.fr](mailto:garchesavelo@ville-garches.fr)

# Le plus proche et plus facile

## Communication : de nouveaux outils d'information, pour un service au public plus pratique et plus convivial

Autre chantier pour rendre la ville plus pratique et conviviale, la nécessité de renforcer un lien de proximité entre la ville et ses habitants via de nouveaux outils de communication. **4 panneaux d'affichage numérique** dynamique dans les rues, des écrans d'information dans les bâtiments communaux, **une application mobile ville de Garches et un nouveau site internet** responsive ont été mis en place ces dernières semaines, favorisant les échanges et permettant une information en temps réel, plus réactive et interactive. Un ensemble de dispositifs qui va permettre de rendre l'actualité de la commune plus accessible et les démarches plus faciles, pour un meilleur service au public garchois : « *Nous avons souhaité mettre l'innovation et les nouvelles technologies au service du quotidien de chaque habitant ; les nouveaux outils de communication digitale constituent une formidable opportunité pour entretenir un lien entre la Ville et les Garchois et leur permettre de s'impliquer davantage dans les décisions de politiques publiques destinées à préserver et à améliorer leur cadre de vie* », indique Thierry Mari.



TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION OFFICIELLE  
DE VOTRE VILLE



© D.R.

### QR code pour télécharger l'application mobile



## Actualités

TOUTES LES ACTUALITÉS



### Votre avis nous intéresse !

Votre avis nous intéresse ! Afin de répondre au plus juste aux attentes actuelles des habitants et des acteurs économiques...

Lire

## Réseaux sociaux

**Facebook** : abonnez vous à la page officielle de la ville de Garches et suivez toute son actualité, partagez la avec vos amis : <https://www.facebook.com/Garchesoff>

**Twitter** : suivez les actus de Garches en temps réel : <https://twitter.com/VilledGarches>

**Instagram** : [https://www.instagram.com/ville\\_de\\_garches](https://www.instagram.com/ville_de_garches)

# Sécurité : Garches, première ville des Hauts-de-Seine à déployer le dispositif de participation citoyenne



La Ville de Garches reste l'une des communes les plus sûres des Hauts-de-Seine. Cependant, elle se situe au sein d'une circonscription de police (Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, Marnes-la-Coquette) qui n'est pas épargnée par les cambriolages, la petite délinquance ou les actes d'incivilité. Au-delà de la vidéoprotection et de la création d'un CSU, (Centre de supervision urbaine), la Commune souhaite renforcer sa politique de prévention en mettant en place un nouveau dispositif : la participation citoyenne.

## Un dispositif en place d'ici fin 2019

« Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement, au travers d'un maillage fondé sur le principe de solidarité et animé par l'esprit civique », souligne Jeanne Bécart, maire de Garches. Ce réseau de solidarités est structuré autour d'habitants d'un même quartier, d'une même rue ou d'une même résidence. Ce dispositif préventif doit permettre d'alerter la Police nationale en cas d'événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer à l'action de la Police nationale ni d'intervenir à sa place, mais d'apporter un nouveau mode d'information aux forces de l'ordre et de constituer un moyen de dissuasion supplémentaire pour garantir la sécurité publique.

Avec le dispositif « participation citoyenne », la Ville de Garches renforce son action en matière de prévention et de sécurité avec le concours de ses habitants, en coordination avec la Police nationale. Le point sur ce dispositif fondé sur le volontariat.

Ce protocole va conforter les dispositifs existants, notamment le Centre de supervision urbaine, qui est désormais doté de 80 caméras, et sera déployé d'ici la fin de l'année dans les principaux quartiers de la ville. **Les Garchois volontaires intéressés par cette démarche sont invités à se faire connaître en mairie :** [participationcitoyenne@ville-garches.fr](mailto:participationcitoyenne@ville-garches.fr)

## Lutter contre les cambriolages et les incivilités

« Ce dispositif permet de lutter contre les cambriolages, les escroqueries et les incivilités, de

renforcer la solidarité en créant davantage de lien social entre les habitants, de rassurer et de protéger les plus vulnérables, de constituer une chaîne d'alerte entre les citoyens vigilants et les acteurs de la sécurité (Police nationale, ASVP, CSU) » poursuit Benoît Bas, questeur, délégué à la Sécurité et à la Prévention. « Il est fondé sur 2 réflexes que chacun doit s'approprier :

- Victime ou témoin d'une infraction, composez le 17, votre appel peut être déterminant ;
- Je contacte le citoyen vigilant de mon secteur ou je fais le 17 en cas d'urgence ».

## Des citoyens vigilants et référents bénévoles

Concrètement, dans chaque secteur d'habitation concerné (rue, ensemble résidentiel, quartier...), il sera procédé, en lien étroit avec le maire et la Police nationale à la désignation de « **citoyens vigilants** ». Ce sont des personnes volontaires et bénévoles, qui seront sensibilisées aux phénomènes de délinquance. Ils contribueront notamment à diffuser des messages préventifs, pour lutter en particulier contre la délinquance d'appropriation et les dégradations. Les habitants peuvent signaler aux citoyens vigilants les faits qui ont attiré leur attention et qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la Police nationale pour préserver la sécurité des personnes et des biens. Un ou plusieurs référents seront désignés parmi les citoyens vigilants. La mission de ces référents:



informer la Police nationale de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens signalés par un citoyen vigilant, ou dont ils seraient les témoins. Ces référents veillent également à la sensibilisation de leurs voisins aux problématiques de sécurité.

**Un lien renforcé entre la Ville, la Police nationale et les Garchois**

Au sein du commissariat de Saint-Cloud, dont la ville de Garches dépend, il sera nommé un policier référent chargé de recevoir les informations des citoyens référents afin de mettre en place les mesures adéquates pour limiter la délinquance de proximité. Ce policier diffuse également aux citoyens référents des messages de prévention pour informer la population garchoise.

Des réunions d'informations et d'échanges seront régulièrement organisées entre la Commune, les citoyens vigilants et les correspondants de la Police nationale pour animer et adapter ce dispositif en continu.

Une signalétique particulière, à caractère dissuasif, aux entrées de la commune ainsi que dans les secteurs d'habitation concernés, sera mise en place. Son objectif ? Informer le public qu'il pénètre dans une zone où les habitants sont particulièrement attentifs à leur sécurité et signalent toute situation jugée anormale.

*“ Participation citoyenne : devenir acteur de sa sécurité ! ”*



## Pour votre sécurité

la ville de Garches  
est équipée d'un

# système de vidéoprotection



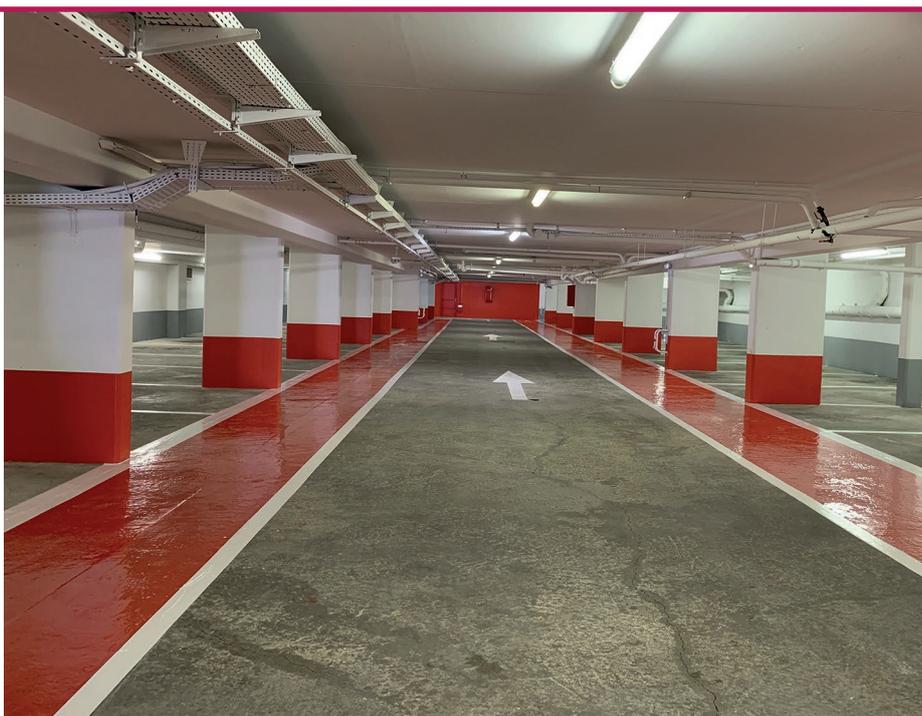
Loi n° 95-73 du 21/01/95 - Décret n° 96-296 du 17/10/1996  
Information : Mairie de Garches 01 47 95 67 20

**Participation citoyenne : un dispositif encadré par un protocole officiel**

Jeanne Bécart, maire de Garches, signera prochainement un protocole officiel de participation citoyenne aux côtés de Pierre Soubelet, préfet des Hauts-de-Seine, et de Bernard Bobrowska, directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine. Ce protocole fixe en particulier les modalités pratiques, les procédures de suivi et d'évaluation, et permet un encadrement strict du dispositif par la Police nationale, qui veille alors à ce que l'engagement spécifique des citoyens ne conduise pas à l'appropriation de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

**Le parking Saint-Louis plus sûr et plus convivial**

Le parking Saint-Louis a fait peau neuve durant l'été, pour une meilleure sécurité et un plus grand confort des usagers. Désormais équipé de caméras de surveillance, y compris dans l'escalier d'accès, cet équipement public est également plus propre, mieux éclairé et plus moderne, permettant un stationnement plus sûr et plus facile.





Ouverture de l'espace coworking, échanges avec les commerçants, audit du marché, participation au concours Made in 92 ... la Ville a engagé une politique volontariste et innovante pour redynamiser l'attractivité économique et commerciale de Garches, en concertation avec les habitants et l'ensemble des acteurs locaux : le point sur les projets en cours

## Activité économique et commerciale : une politique innovante pour redynamiser l'attractivité garchoise

### Ouverture de l'espace coworking

Situé place Saint Louis, le nouvel espace coworking La Place a ouvert ses portes le lundi 2 septembre au 2 rue de l'Église. Cette nouvelle adresse en plein centre-ville accueille des acteurs de la vie économique de tous horizons professionnels et sociaux : des entrepreneurs, des professions libérales, des salariés en télétravail... Un espace de travail partagé doté de tous les services nécessaires (salle de réunion, bureaux fermés ou en open space...), pour l'utilisation duquel un simple dépôt de candidature à [espace-coworking@mairie-de-garches.fr](mailto:espace-coworking@mairie-de-garches.fr) est nécessaire.

### 1<sup>ère</sup> réunion avec les commerçants

Les commerçants de la ville ont répondu présents le jeudi 13 juin à l'invitation en Mairie de Jeanne Bécart, maire de Garches, et de Julien Magitteri, maire adjoint délégué au Développement économique, à l'Emploi, aux Commerces et à la Vie associative. Objectif de cette rencontre : une parole ouverte entre la Ville et les commerçants sur tous leurs sujets de préoccupation et les projets en cours. Parmi ces derniers, la **création d'un Market place, un site où les habitants pourront acheter en ligne des produits provenant de boutiques garchoises**. « *Nous réfléchissons également aux problématiques liées au stationnement et à la manière d'animer davantage le quartier de la gare, ainsi qu'à l'éventuelle création d'une boutique éphémère, un nouveau concept pour accueillir tour à tour des activités commerciales ou associatives. Une 2<sup>e</sup> réunion se déroulera dans quelques mois pour faire le point sur les différentes actions que nous avons engagées* », souligne Julien Magitteri.

### Audit sur le marché, pour une offre plus adaptée au consommateur

La Commune de Garches a lancé début juillet, et ce jusqu'à fin septembre, un audit sur le marché de la place Saint Louis. Près de 400 consommateurs ont ainsi été consultés, mais aussi des commerçants et des forains pour évoquer les points pouvant être améliorés. Parmi les premières revendications : la création d'un marché bio, la volonté de se déplacer facilement à vélo jusqu'au marché... Les Garchois peuvent exprimer leurs idées et leurs attentes concernant le marché via le questionnaire en ligne sur le nouveau site internet de la Mairie jusqu'à fin septembre : <http://www.ville-garches.fr/votre-avis-nous-interesse/>

### Une politique de préemption pour préserver le commerce de proximité

Lors du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet, la Ville a créé un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat sur les secteurs de la gare et du

centre-ville pour lutter contre la multiplication des banques et des agences immobilières.

Ce dispositif est complété par la mise en œuvre d'un nouveau droit de préemption sur les fonds commerciaux qui permettra à la Commune de mettre en place les commerces manquants nécessaires (fromager, librairie...) pour dynamiser davantage la vie locale, en lien avec l'association des commerçants Cœur de Garches.

### Garches partenaire de la 5<sup>e</sup> édition du concours Made in 92, une première !

Une première à Garches : la ville a décidé de s'associer au concours Made in 92 de la CCI Hauts-de-Seine, qui valorise depuis 5 ans les jeunes entrepreneurs du Département. Du 2 septembre au 15 octobre 2019, toutes les entreprises de moins de huit ans implantées dans les Hauts-de-Seine pourront déposer en ligne leur dossier de candidature sur [www.madein92.com](http://www.madein92.com) : « *Quelques 150 jeunes entrepreneurs devraient ainsi candidater* », explique Julien Magitteri qui se réjouit de ce rapprochement avec la CCI, offrant de nouvelles opportunités à Garches. La 1<sup>ère</sup> demi-finale sud se déroulera le jeudi 14 novembre à la maison des entrepreneurs à Fontenay-aux-Roses, la 2<sup>e</sup> demi-finale le jeudi 21 novembre à l'espace coworking de Garches au 2 rue de l'Église, avec une grande soirée Made in 92 le jeudi 5 décembre au théâtre Armande Béjart à Asnières-sur-Seine où le « Prix des Prix » sera révélé. Les lauréats se partageront une dotation de plus de 40 000 € !



Jeanne Bécart et Patrick Ponthier, président de la CCI Hauts-de-Seine, un partenariat étroit au service de l'innovation à Garches.

Renseignements : [cci92.fr](http://cci92.fr)



## EPT POLD : Jeanne Bécart élue nouvelle vice-présidente en charge de la gestion des déchets ménagers, un enjeu majeur de la gestion des territoires

**L'Établissement Public Territorial « Paris Ouest La Défense » a réuni son bureau le 25 juin dernier et procédé à l'élection de Jeanne Bécart au poste de vice-présidente en sa qualité de maire de Garches. Jacques Kossowski, président de l'EPT, lui a immédiatement confié la délégation de la gestion des déchets ménagers et assimilés, détenue auparavant par Jacques Gautier. Explications.**

Premier budget du territoire, la gestion des déchets ménagers s'élève à 55 millions par an. Si la part du traitement des déchets a été déléguée au SYCTOM, Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères, la collecte est directement gérée par l'EPT avec le concours de chacune des communes, selon leur organisation. « *La gestion des déchets ménagers est un enjeu majeur pour la protection de l'environnement, la gestion des ressources et l'économie des territoires. Le travail accompli par mon prédécesseur, Jacques Gautier, a permis de poser les fondations d'une gestion collective en rapprochant des pratiques et des usages différents dans chaque commune autour d'une démarche globale et concertée pour mieux trier et moins dépenser, afin d'améliorer la qualité de service à nos concitoyens. Je m'inscris pleinement dans la poursuite de cette action que j'entends amplifier car elle doit permettre, à terme, d'harmoniser nos pratiques, de renforcer notre économie et d'ajuster la fiscalité, conformément à la loi. C'est un travail de longue haleine que j'ai voulu engager dès à présent* », souligne Jeanne Bécart, vice-présidente en charge de la gestion des déchets ménagers.

Et les dossiers ne manquent pas : nouveau projet de plan de prévention et de gestion des déchets en Île-de-France, collecte des biodéchets, notamment auprès des gros producteurs comme les marchés forains, les restaurants scolaires et d'entreprises, lutte contre les déchets sauvages, réduction des coûts de collecte et de traitement, développement du tri et de la valorisation,

développement d'économies solidaires et de pratiques alternatives à l'incinération, mise en œuvre des nouvelles consignes de tri...

### Des objectifs ambitieux

« *Il faut se fixer des objectifs ambitieux pour avancer et notre mission d'élus est d'accompagner nos concitoyens dans une évolution des pratiques en accentuant le tri. Nous avons tous à y gagner, même si bousculer ses habitudes pour accomplir le geste de tri adéquat réclame, il est vrai, un petit effort individuel. Mais chacun doit aujourd'hui prendre conscience qu'il est un acteur essentiel dans la préservation de l'environnement* », précise Jeanne Bécart.

Le travail réalisé par le groupe en charge des déchets de POLD permet, sous l'autorité de sa vice-présidente, de mettre en œuvre ces objectifs, qui doivent également tenir compte de spécificités locales dans les modes de fonctionnement, car les besoins sont bien entendu différents selon la configuration des villes. Mais l'essentiel est de voir que le rapprochement entrepris au sein de l'EPT permet d'avancer tous dans le même sens, de rapprocher les pratiques et de travailler ensemble pour un meilleur service à la population.

### Conseils au public : ouverture de l'Agence locale de l'énergie et du climat de Paris Ouest La Défense

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, l'Agence locale de l'énergie et du climat de Paris Ouest La Défense (ALEC de POLD) est opérationnelle pour proposer, à tous les publics du territoire (particuliers, copropriétés, entreprises...) de l'information, des conseils et un accompagnement personnalisés pour la maîtrise des consommations d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables et la promotion de l'éco-construction. Les locaux de l'ALEC de POLD sont situés au 53 rue de l'Aigle à La Garenne Colombes et seront ouverts au public courant septembre 2019. Les conseillers de l'ALEC sont disponibles du lundi au vendredi par téléphone au 01 46 49 10 08 (contact@alecpold.org) ou sur rendez-vous dans les locaux de l'ALEC.

# Îlots de l'Église et de la Source : deux projets structurants du centre-ville enfin lancés



Les travaux des deux opérations des îlots de l'Église et de la Source vont démarrer à quelques mois d'intervalle. Retour sur ces deux projets majeurs du centre-ville.

Après 8 années de péripéties juridico-administratives, le constructeur Marignan, par l'intermédiaire de sa filiale dédiée au projet, est sur le point de signer l'acquisition du terrain de l'îlot de l'Église. La Ville sera destinataire de la somme de 14 millions d'euros à laquelle s'ajoutera un montant de 88.000 euros pour les frais de démolition des anciens bâtiments.

Il aura fallu toute la détermination de la Municipalité et un partenariat solide avec l'opérateur désigné en 2008 pour aboutir à un programme qui se veut équilibré et bien intégré dans le paysage du quartier.

Ce projet comprendra un local commercial au rez-de-chaussée où devrait être transféré l'Express U de la place Saint Louis, mais aussi 54 logements en accession et 26 logements sociaux. Deux niveaux de parkings en sous-sol seront créés pour la clientèle et les résidents, ainsi qu'un local de 400 m<sup>2</sup> dont la Ville fera l'acquisition pour le stockage du matériel du marché. Un vaste espace vert agrémentera l'ensemble bâti du côté de la rue de l'Église. Les travaux devraient démarrer au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 pour une durée de 24 mois environ.

« Ce projet structurant pour notre centre-ville permettra de finaliser la rénovation de la place Saint Louis et représentera par ailleurs, pour le budget de la commune, une recette très importante dont nous avons besoin pour poursuivre et amplifier la modernisation de nos équipements et de nos infrastructures. Cette opération sera également bénéfique à la dynamisation du commerce en centre-ville et au « consommer Garchois », souligne Béatrice Bodin, maire adjoint délégué à

l'Urbanisme et au Développement durable.

## Un parking public de 40 places

Pour ce qui concerne l'îlot de la Source, le projet prévoit la construction de 11 logements en accession, dont 3 pavillons individuels, mais aussi la création d'un parking public de 40 places. Le promoteur-constructeur MDH a clôturé en juillet dernier la zone de chantier pour une durée de 18 mois environ. Les engins de terrassement sont maintenant à l'œuvre dans la délicate phase de stabilisation du sous-sol qui verra la construction d'un niveau de parkings. « C'est un chantier de petite taille mais complexe en raison de l'instabilité du sol et de la nécessité de consolider le talus qui surplombera la future construction », indique Béatrice Bodin.

La Ville a imposé aux entreprises un plan d'installation de chantier particulièrement strict pour sécuriser du mieux possible les abords publics et limiter les nuisances pour les riverains et les commerces. « Malgré les mesures mises en

œuvre par la Ville, un chantier est toujours une source de gêne pour les habitants. Il nous revient d'être particulièrement vigilants pour imposer au constructeur de réduire le plus efficacement possible les perturbations dans le fonctionnement du quartier », précise Béatrice Bodin. Une fois le bâti édifié, la Municipalité restructurera la place de la Poste en créant un espace public convivial et en favorisant un partage harmonieux des voiries entre circulation douce, voitures et piétons, pour un centre-ville commerçant animé et agréable pour tous.

## Calendrier des travaux

**Îlot de l'Église** : les travaux devraient démarrer au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 pour une durée de 24 mois environ.

**Îlot de la Source** : les travaux de la Source vont durer 18 mois, avec une livraison prévue au printemps 2021.



Îlot de la Source



## La Verboise : le temps du renouveau

Après 6 ans de travail et de concertation, le quartier de la Verboise, totalement repensé, fait l'objet d'une réhabilitation globale pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Découverte du nouveau projet.

La Verboise fait peau neuve ! Ce site devenu vieillissant au fil des années nécessitait une profonde restructuration. Résultat : une nouvelle galerie marchande, reliée directement à 130 places de parking clientèle en sous-sol, verra le jour fin 2021/début 2022, avec un supermarché et des commerces de proximité (boulangerie, opticien, pharmacien, pressing, coiffeur...). Au-delà des nouveaux services proposés aux habitants, ce projet laisse la part belle aux espaces verts. Ainsi, la dalle minéralisée de l'ancien centre commercial sera remplacée par un jardin paysager de 5.000 m<sup>2</sup>. Au-dessus du centre commercial, le projet prévoit la construction d'un immeuble de 50 logements en accession et de 22 logements locatifs à prix de loyers intermédiaires. La Ville s'est attachée à réclamer des matériaux nobles pour une architecture de qualité et bien intégrée à l'environnement du quartier.

Le promoteur de l'opération a d'ores et déjà été désigné en juin 2019.

« *Tout comme Béatrice Bodin, maire adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement durable, je suis satisfaite que ce projet de la Verboise aboutisse enfin pour repenser et dynamiser ce quartier avec des commerces de proximité et une sécurité renforcée* », souligne Jeanne Bécart, maire de Garches.

### Un site sécurisé

Dans le cadre de cette rénovation, la sécurité de la Verboise a en effet été totalement repensée : le centre commercial ne sera plus accessible de nuit comme par le passé ; il sera désormais couvert et fermé tous les soirs. La mise en place de portails de sécurité dans la résidence est prévue avant la fin de l'année, à l'instar des résidences voisines qui ont déjà été clôturées. Le propriétaire du site soumettra une résolution dans ce sens lors de l'assemblée générale de copropriété en 2021. Ainsi, le parc de 10 000 m<sup>2</sup> bénéficiera désormais exclusivement aux habitants de La Verboise.



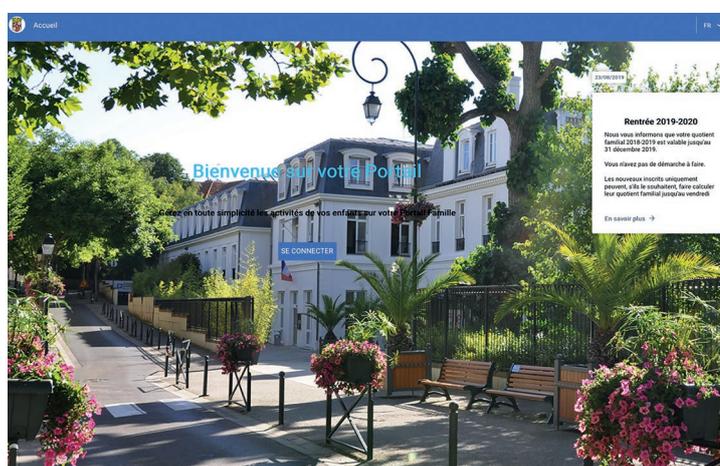
### Calendrier des travaux

Démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Livraison de la totalité du projet : fin 2021/début 2022.

# Rentrée 2019 : de nouveaux services aux familles

Modernisation du portail familles, création d'un accueil pour les élèves en élémentaire le matin, extension des horaires en soirée pour tous les enfants, valorisation des déchets alimentaires dans les restaurants scolaires des écoles élémentaires Pasteur A et Ramon, travaux d'été... la Ville s'adapte avec souplesse aux nouveaux besoins des parents et enfants. Le point sur les nouveaux services aux familles à la rentrée 2019/20.



Depuis le 12 août, le portail familles de la ville a fait peau neuve : « Après quelques petites difficultés inhérentes à la mise en place du nouveau logiciel de gestion, le portail familles, va permettre de moderniser le système d'inscriptions et de réservations. Grâce à ce système, les parents peuvent inscrire leurs enfants à la restauration scolaire ou aux activités périscolaires via [www.ville-garches.fr / Portail familles](http://www.ville-garches.fr/Portail_familles). Ce dispositif étant plus interactif, les familles pourront désormais gérer leur compte elles-mêmes et actualiser leurs données personnelles, chaque parent pouvant gérer son propre compte. Les documents nécessaires aux inscriptions resteront stockés pour plus d'efficacité. Ce système constitue également un gain de temps significatif pour les familles et pour la gestion de l'information dans le service », souligne Cécile Pony-Vigier, maire adjoint délégué à l'Éducation.

La Commune de Garches a également mis en place, à la rentrée, un nouvel accueil pour les enfants des écoles élémentaires le matin dès 7h45, l'accueil du soir ayant été étendu jusqu'à 18h45 aux élèves des écoles maternelles et élémentaires. « Cette décision répond aux besoins des familles pour leur permettre d'arriver à mieux concilier vie professionnelle, notamment les contraintes des temps de trajets domicile travail, et vie familiale ; cette plus grande souplesse engage bien sûr le sens des responsabilités des parents pour organiser le rythme quotidien de leurs enfants dans l'intérêt de ces derniers. », explique Cécile Pony-Vigier. Dans ce même esprit, pour répondre aux demandes des familles, le service de restauration scolaire qui n'accueillait jusqu'à présent

le mercredi que les enfants qui fréquentaient les centres de loisirs, sera désormais ouvert aux élèves non inscrits aux centres de loisirs, mais seulement inscrits à l'école des sports l'après-midi.

## Des travaux d'été dans toutes les écoles

Comme chaque année, les Services Techniques ont profité de la période estivale pour mener à bien de nombreux travaux dans les écoles de la ville. Au-delà des peintures de rafraîchissement et de l'entretien annuel des matériels, chaque école a fait l'objet de travaux spécifiques. Ainsi, des pare-vues ont été mis en place à l'école Pasteur B sur les clôtures et les portes des classes pour plus de sécurité, le plancher en bois de la salle d'activités du RDC a été remplacé par une dalle isolante avec un sol en PVC et certains endroits de la cour de récréation ont été rénovés. L'école élémentaire Ramon a bénéficié d'une réfection totale de l'étanchéité de la terrasse et du self. Un nouvel abri jeux extérieur a remplacé l'ancien dans la cour haute de l'école maternelle Pasteur. Du côté de la maternelle Ramon, le rhaussement des clôtures, pour une meilleure sécurisation du bâtiment, et l'installation de pare-vues, seront effectués pendant les vacances de la Toussaint. Enfin, un film anti-chaaleur a été posé sur l'ensemble des vitrages dans les 4 salles à l'étage de l'école maternelle Saint-Exupéry, et le mur de clôture a été ravalé.

## Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires

Après un an de test à l'école Ramon, les enfants ont désormais la possibilité de choisir la taille de leur assiette, petite ou grande, en fonction de leur appétit. « Depuis la rentrée, ce dispositif permet de lutter contre le gaspillage alimentaire dans les deux selfs des écoles élémentaires Pasteur A et Ramon », poursuit Cécile Pony-Vigier. Soucieuse de sensibiliser les petits Garchois dès leur plus jeune âge au développement durable, la Ville a souhaité valoriser les déchets alimentaires de ces deux restaurants scolaires en mettant en place de nouvelles tables de débarrassage et de tri des déchets. Une initiative innovante pour permettre aux enfants de se former aux bons gestes éco-citoyens.



# Prévention : au plus près de la jeunesse

Accompagner des jeunes Garchois... telle est la mission de Christian Békalé, médiateur socio-éducatif à la mairie de Garches, depuis 2009. Rencontre.

La vie professionnelle de Christian Békalé est bien remplie ! L'une de ses principales missions : l'insertion sociale et professionnelle de jeunes Garchois de 16 à 25 ans, voire au-delà. « Une grande partie d'entre eux recherche une formation en alternance ou un emploi. Il ne s'agit pas simplement de les écouter et de les conseiller, je dois également les aider et leur proposer des actions concrètes en élaborant un véritable projet professionnel dans le cadre de mes permanences en mairie du lundi au vendredi de 13h30 à 16h », souligne Christian Békalé. « Je travaille bien sûr en partenariat avec l'Espace emploi de Garches et de Vaucresson, le Centre Communal d'Action Sociale, le service Jeunesse et Sports, le collège Henri Bergson. Nous sommes aussi en étroite collaboration avec le conseiller jeunesse du Pôle emploi de Rueil-Malmaison, les agences d'intérim, les associations intermédiaires « Espaces » de Chaville et « Active » de Saint-Cloud pour les insérer au mieux dans la vie active. Depuis mon arrivée, j'ai suivi une centaine de jeunes, je m'occupe toujours de certains d'entre eux, sans oublier la nouvelle génération. Et même si nombre d'entre eux ont trouvé un emploi, les problématiques évoluent, ils souhaitent souvent, au delà du travail, quitter l'environnement familial, être

autonomes et trouver un logement, ce qui n'est pas chose facile. »

## Priorité à la proximité et au dialogue

À côté des permanences, Christian Békalé est également très présent sur le terrain ! « Je fais beaucoup de prévention concernant certaines conduites addictives. Je ne suis pas dans le jugement mais dans le dialogue et l'échange avec les jeunes et les parents. »

Autre volet de son action : la mise en place d'activités sportives, culturelles et solidaires pour ces jeunes. « Je travaille actuellement sur l'organisation de la 3<sup>e</sup> édition de la fête du goût en octobre 2019, le prochain barbecue intergénérationnel pour renforcer la cohésion entre les générations, la soirée hip hop qui, dans sa nouvelle version 2020, sera élargie à d'autres styles musicaux, ainsi que le tournoi de football ouvert aux 16-77 ans. Nous participons régulièrement aux actions des Restos du Cœur et du Secours Catholique pour sensibiliser les jeunes aux difficultés des plus démunis. Je les incite également à adhérer à l'association Tous pour Tous qui leur propose des activités socio-culturelles. » Autant d'actions que les jeunes peuvent retrouver

sur la page Facebook : educateurgarches où sont publiées les offres d'emploi ainsi que la programmation de l'ensemble des activités. Depuis avril 2019, Christian Békalé est directement rattaché à la délégation de Thierry Koch-Chevalier, maire adjoint délégué à la Jeunesse, aux Sports et aux Grands Événements.

« Nous allons travailler ensemble pour donner une nouvelle dynamique à son action passionnante et prenante, qui nécessite de savoir conjuguer fermeté et souplesse », souligne l'élu.

**Renseignements** : Christian Békalé -  
Tél : 01 47 95 66 69 ou 06 15 57 80 85 -  
Facebook : educateurgarches.

## Un barbecue sous le signe de l'intergénération !

Le 2<sup>e</sup> barbecue intergénérationnel a rassemblé le samedi 8 juin une soixantaine de personnes au stade Léo Lagrange. Solidarité, sens du partage... autant de valeurs communes défendues par les participants. Merci aux partenaires le CCAS de la Ville, l'association Tous pour Tous, Monoprix et U Express.



## La Croix-Rouge sur tous les fronts

**Action sociale, formation aux gestes de premiers secours, secourisme... l'Unité locale de la Croix-Rouge Française de Garches multiplie les initiatives au sein de la ville et des communes voisines. Rencontre avec trois de ses bénévoles.**

Un samedi comme beaucoup d'autres, rendez-vous au 7 rue des Suisses à l'Unité locale de la Croix-Rouge pour une maraude. Aux commandes, Charlotte Baquet, directrice de l'action sociale de la Croix-Rouge locale, accompagnée par Henri Lhomme, chauffeur et responsable de la communication, Alexandrine Daniel, étudiante en école d'ingénieur, qui effectue sa première maraude. À Garches, l'Unité locale (UL) se compose d'une quarantaine de bénévoles, tous formés aux gestes de premiers secours. « *Nous constatons une forte implication des jeunes Garchois, 19 au total sur 40 bénévoles actifs en 2018* », souligne Jérôme Sebban, président de la Croix-Rouge locale depuis 2017.

L'action sociale constitue, avec la formation aux gestes de premiers secours et le secourisme, l'une des 3 missions de la Croix-Rouge, association loi 1901 chapeautéée par le Département des Hauts-de-Seine. Fer de lance de l'action sociale : les maraudes. « *Nous avons mis en place ces maraudes depuis un an tous les samedis de 13h30 à 17h. La Croix-Rouge se divise en trois secteurs dans le Département du 92 : Nord, Centre, Sud. La Ville de Garches fait partie du groupement Centre et intervient dans son secteur auprès de 7 communes : Boulogne-Billancourt, Garches, Marnes-La-Coquette, Rueil-Malmaison, Saint-*

*Cloud, Suresnes, Vaucresson*, » explique Charlotte Baquet. « *En cas de plan grand froid, nous tournons également le soir, pour prêter notamment main forte aux autres unités locales de la Croix-Rouge et sommes en lien avec les autres associations (Protection civile, Ordre de Malte...)*. »

### Créer un lien social

Avant de prendre la route, place au debrief sur les SDF rencontrés la semaine précédente, mise au point sur l'itinéraire du jour et remplissage du camion (nourriture, boissons, kits d'hygiène, couvertures de survie...). Le premier réflexe de l'équipe ? Contacter le Samu social du 92 qui lui indique les signalements de SDF. « *Nous tournons par équipe de trois, de préférence mixte. Nous savons où trouver les SDF de notre secteur, nous rencontrons régulièrement une quarantaine d'entre eux, essentiellement des hommes mais nous recherchons également ceux qui se cachent pour leur venir en aide*, » poursuit Charlotte Baquet. « *Le plus important, c'est de créer un lien social avec les SDF et de les mettre en confiance. Nous sommes un des maillons de la chaîne pour les aider dans leur parcours de réinsertion*, » renchérit Henri Lhomme, bénévole depuis ses 18 ans. Les raisons de son engagement ? « *Une question*

## L'Unité locale de Garches en chiffres

40 bénévoles à l'année, 70 pour des opérations ponctuelles.

4500 heures de bénévolat par an soit l'équivalent de 3 personnes à temps plein.

450 personnes formées aux gestes qui sauvent, dont tous les élèves de 3e du collège Henri Bergson.

48 gardes SAMU / Pompiers sur l'année soit 4 par mois.

16 maraudes en 2018.

*d'éducation* » pour ce consultant, qui se reconnaît dans les valeurs de la Croix-Rouge (humanité, impartialité, neutralité...), mais aussi la volonté de s'engager pour les autres. Même constat pour Charlotte, avocate spécialisée en recouvrement, qui a souhaité « *donner plus de sens à son parcours en aidant les plus démunis.* » Tout comme Alexandrine qui « *voulait découvrir le volet social de la Croix-Rouge et se sentir utile.* » L'action sociale recouvre également d'autres actions, comme la collecte de la Banque alimentaire, l'aide à l'autonomie des personnes âgées...

### Formation aux premiers secours

Entre deux visites auprès des plus démunis, le trio tient à insister sur l'importance **des formations grand public aux gestes de premiers secours (PSC1)**. « *Ces cours ont lieu une fois par mois (prochaine séance le dimanche 16 juin) de 8h30 à 19h au 7 rue des Suisses par petit groupe. Au programme : PLS, massage cardiaque... La Croix-Rouge locale dispense également des formations aux élèves des écoles primaires de la ville et à tous les élèves de 3<sup>e</sup> du collège Henri Bergson. Au total, 450 personnes formées par an !* »

À côté des formations aux gestes de premiers secours, **le secourisme constitue un autre volet des missions de la Croix-Rouge**. Cette association opère sur deux réseaux de secours : le Samu des Hauts-de-Seine (15) et la Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris (18). Au niveau du Samu, l'association intervient sur plusieurs communes de son secteur du lundi au jeudi de 18h à 22h30, le vendredi de 18h à 24h, le samedi de 8h à 24h et le dimanche de 8h à 23h. Elle opère aussi en renfort des pompiers de Paris dans les villes de Montrouge, Courbevoie, Bourg-la-Reine, Colombes, Nanterre le samedi de 11h à 24h et le dimanche de 10h à 23h pour des accidents de la route ou domestiques, des crises cardiaques, des malaises... Sans oublier un dispositif de premiers secours pour des manifestations locales (Boucles de Garches...), départementales (Rock en Seine...) ou nationales. Autant d'actions qui nécessitent toujours plus de bénévoles pour assurer les missions !

**Renseignements :** Vous voulez vous former ?

format.garches@croix-rouge.fr ou 07 83 96 54 15.

Vous voulez devenir secouriste ? dlus.garches@croix-rouge.fr ou 01 47 95 18 64.

Vous voulez nous aider dans notre action sociale ?

dlas.garches@croix-rouge.fr ou 01 47 95 18 64.



## Mille et un projets

L'Unité locale de Garches ne manque pas de projets en 2019 !

« *Nous souhaiterions distribuer à Noël des cadeaux aux enfants malades de l'hôpital Raymond-Poincaré et créer un lien avec les maisons de retraite pour égayer leur quotidien, notamment en développant un projet de photos/vidéos entre jeunes et seniors.* » poursuit le président Jérôme Sebban. Un jury sélectionnerait les meilleures photos qui feraient l'objet par la suite d'une exposition. De son côté, la Ville soutient l'association en aidant au financement en 2019 d'un nouveau véhicule à hauteur de 25 000 € sur 80 000 €, le reste provenant de dons, vente du muguet, et autres quêtes...

# Handicap : Garches, une ville impliquée

Signature d'une Charte handicap en 2000, création d'un Pôle handicap en 2010... la Ville de Garches a toujours fait preuve d'une politique volontariste en matière de handicap et créé son propre dispositif (L'Autre Bus, téléassistance...).

## Petit tour d'horizon.

Accompagner, au mieux, les personnes en situation de handicap (physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique) dans leur vie quotidienne... telle est l'ambition de la Ville ! « Nous avons mis en place, au fil du temps, tout un dispositif pour aider les personnes en situation de handicap quels que soient leurs problématiques et leurs besoins. Le Pôle handicap et le CCAS travaillent en étroite collaboration avec les autres services de la mairie (Emploi, Logement...) mais aussi avec les partenaires institutionnels (Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), Hôpital Raymond-Poincaré, Région, réseau de transport PAM 92... ) ou associatifs (APCH...) », souligne Bertrand Oliviero, 1<sup>er</sup> maire adjoint délégué au Handicap.

### Pôle handicap : un service personnalisé

Fondé en 2010, le service du Pôle handicap, au sein de la mairie, constitue un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les Garchois en situation de handicap et leurs familles. « *L'humain est au cœur de notre métier. Nous devons trouver des solutions à des problématiques parfois complexes en matière de droit, d'emploi, de logement, de loisirs, et/ ou orienter les personnes vers les partenaires institutionnels ou associatifs compétents* », poursuit Julie Birier, référente handicap de la ville depuis février 2019.

De son côté, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dirigé par Françoise Blesson, se charge de l'instruction des dossiers d'aides sociales légales liées au handicap instruits par la

MDPH, ainsi que des titres de transport Améthyste délivrés par le Conseil départemental. Le CCAS gère, par ailleurs, le dispositif de téléassistance pour les seniors et les personnes handicapées. L'inscription à **L'Autre bus**, dédié à ce public, s'effectue également au CCAS. En matière de handicap, l'Association Garchoise d'Aide et de Maintien à Domicile (AGMAD) peut se charger de l'entretien du logement et, si besoin, assister les personnes handicapées dans les gestes de la vie quotidienne. Quant à la Commission Communale pour l'Accessibilité, elle a pour mission de faciliter l'accessibilité des lieux publics et privés. Ainsi en 2019, près d'un tiers sont accessibles sur les 350 établissements recensés (commerçants, artisans...).

En matière de transport, le bus 360 est pourvu d'une plateforme accessible aux fauteuils, la gare de Garches-Marnes-La-Coquette est dotée d'un



## MaK : quand la différence devient une force !

Le 19 décembre prochain, l'humoriste MaK, alias Marie-Aude Cariou, se produira au centre culturel Sidney Bechet. Cette artiste à part, qui se plaît à parler de « son physique atypique » est différente... Son handicap est invisible ! Son spectacle Comme tout le monde... à un poil près ! plein d'énergie, d'optimisme et d'émotion n'est pas simplement un regard sur le handicap, c'est un avant tout un one woman show drôle et décalé !

**Renseignements et réservations : 01 47 41 39 32.**

ascenseur et d'un aménagement spécifique. Au niveau scolaire, en fonction de leur âge et de leurs spécificités, les élèves peuvent intégrer la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) de l'école élémentaire Ramon, l'ÉREA Jacques Brel ou l'ÉREA Jean Monnet.

**Renseignements :** Pôle handicap : 01 47 95 66 58 - pole-handicap@mairie-de-garches.fr - www.ville-garches.fr

# Actualités

## Agenda

### Course à pied : dimanche 13 octobre 4<sup>ème</sup> édition des Boucles de Garches

Événement sportif phare de la ville, les Boucles de Garches sont devenues le rendez-vous incontournable des amateurs de course à pied. Dimanche 13 octobre, ils pourront, comme depuis trois ans, s'élancer sur la ligne de départ devant le parking de la piscine, également ligne d'arrivée. La remise des prix se déroulera au gymnase les Meuries. La course de 10 km en 2 boucles de 5 km, à partir de la catégorie cadet (16 ans), est ouverte à tous. Quant au relais 2 x 5 km, il est accessible dès la catégorie minimale (14 ans) en binôme hommes, femmes ou mixtes. Un village partenaires sera à nouveau installé sur la pelouse du stade Léo Lagrange où les coureurs pourront venir retirer leur dossard et rencontrer les différents partenaires de l'épreuve présents à cette occasion. Les organisateurs remercient les bénévoles de Garches Evènements et les nombreux partenaires pour leur soutien et leur fidélité.

**Renseignements et inscriptions :** [www.topchrono.biz](http://www.topchrono.biz) - Tél : 01 47 95 66 33.



### Téléthon : 33<sup>ème</sup> édition samedi 7 décembre

Pour la 33<sup>ème</sup> édition de cette grande cause nationale, le service Jeunesse, Sports et Grands Événements a concocté un programme haut en couleurs avec de nombreuses surprises. Les participants désireux de faire preuve de générosité sont attendus nombreux aux différentes activités proposées sur le parking de la piscine et au gymnase Le Rallec où se tiendra la traditionnelle bourse aux jouets et aux livres. L'intégralité de la somme récoltée sera reversée à l'AFM l'Association Française contre les Myopathies.

### Gymnase Yves BODIN : hommage à l'engagement



Maire-adjoint de 1971 à 1973, puis maire de 1973 à 1989, Maître Yves Bodin aura marqué durablement la Ville de Garches dans plusieurs domaines : au cours de ses mandats, de nombreux grands projets ont pu voir le jour, comme la construction de la piscine, de la Poste, de la Place Saint-Louis ou de la résidence pour personnes âgées Les Tilleuls, ainsi que l'agrandissement du gymnase Le Rallec ou la construction de celui des Meuries... Un engagement et un dévouement constants auxquels le maire, Jeanne Bécart, a voulu rendre hommage en faisant voter, le 3 septembre, lors du dernier conseil municipal, le changement de dénomination du gymnase les Meuries, désormais baptisé gymnase Yves Bodin : « Yves Bodin, qui nous a quittés le 26 juin dernier, a marqué la ville de son empreinte ; il était légitime d'honorer sa mémoire en liant son nom à l'histoire de Garches », indique Jeanne Bécart.

### Forum des seniors : 8<sup>e</sup> édition

Rendez-vous incontournable pour les seniors garchois, le Forum des seniors se déroulera le **mardi 15 octobre de 9h30 à 13h en mairie dans la salle du Conseil municipal**. Objectif de ce rendez-vous organisé par le Pôle seniors ? Présenter en avant-première les voyages de l'année 2020, les sorties et les cours d'informatique, ainsi que l'ensemble des activités de prévention proposées en liaison avec les partenaires. Vrai plus : la possibilité de s'inscrire sur place pour les séjours auprès des agences qui se tiennent à la disposition du public. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Résidence Autonomie Les Tilleuls, l'AGMAD, le Clic-Gérico, seront également présents pour évoquer leurs actions et répondre aux questions.

**Renseignements :** Nathalie Heisser (voyages) - Tél : 01 47 95 66 59. Patricia Piquet (sorties) - Tél : 01 47 95 66 56. Julie Birier (numérique et référente handicap) - Tél : 01 47 95 66 58.





## Un stationnement de courte durée dans l'avenue Joffre

Le stationnement doit garantir l'accessibilité aux commerces pour encourager la clientèle à consommer garchois. Le manque de rotation sur les places de stationnement, avec des véhicules ventouses aux heures de pointe, constitue un handicap à la fréquentation des commerces, en particulier dans l'avenue Joffre, et notamment en raison de sa proximité de la gare. C'est pourquoi il a été mis en place, de longue date, une organisation qui restreint la durée du stationnement à 2h30 au maximum avec une forte majoration sur la dernière demi-heure pour encourager les usagers à plus de mobilité. La carte d'abonnement ne s'applique donc pas dans cette rue. Attention, vous vous exposez sinon à un forfait de post-stationnement de 25 €. En revanche, le disque des 20 minutes gratuites est parfaitement adapté pour les courses de proximité et de courte durée, car il évite de devoir se rendre à l'horodateur pour s'acquitter d'un droit de stationnement. L'utilisation de l'application Pay By Phone est encore plus pratique à partir de votre smartphone et vous permet d'adapter en temps réel votre temps de stationnement. Rappelons également que le parking de la gare, qui offre une capacité de 100 places, est à votre disposition pour des stationnements de longue durée à proximité de l'avenue Joffre. C'est en respectant ces règles que chacun contribue aussi à maintenir un dynamisme des commerces qui profite à tous.



## Zenpark : une place dans un parking privé à Garches !

L'entreprise Zenpark, plus grand réseau de parkings partagés d'Europe, permet au public de louer une place dans un parking privé. De nouveaux parkings, propriétés des bailleurs sociaux Immobilière 3F et Erigere, ont fait leur apparition à Garches dans le cadre de ce dispositif et sont accessibles au public (Golf de Saint-Cloud/19 Janvier, Golf de Saint-Cloud/ Châtaigniers, hôpital Raymond-Poincaré/La Marche en intérieur et en extérieur...). Le principe est simple : l'automobiliste peut réserver une place quelques heures, plusieurs jours ou une semaine, voire toute l'année via son Smartphone ou avec une formule d'abonnement.

**Renseignements :** [www.zenpark.com](http://www.zenpark.com)

## Propreté urbaine: la Ville se dote de souffleuses électriques dernière génération

Afin de lutter contre la pollution sonore causée par les souffleuses thermiques utilisées par les services de la propreté urbaine, la Ville a décidé de faire l'acquisition de 10 souffleuses électriques de dernière génération. Les tests ont montré que ces nouveaux matériels offrent une bonne autonomie et une puissance suffisante pour un entretien courant. Rappelons que l'utilisation d'une souffleuse permet d'intervenir dans les massifs, sous les véhicules en stationnement et dans le regroupement des déchets pour faciliter leur évacuation. La Municipalité entend ainsi conjuguer l'amélioration de la propreté et le développement durable.

## Environnement : l'éco-pâturage arrive à Garches !

La société Écomouton a trouvé la solution écologique pour réduire les coûts d'entretien des espaces verts : utiliser des moutons ! Résultat : pour le plus grand plaisir des habitants, **deux moutons d'Ouessant, Pastèque et Biscotte, se sont installés le mercredi 3 juillet pour un an à la Cité Poincaré**, accueillis par Jeanne Bécart, maire de Garches, et Béatrice Bodin, maire adjoint délégué au Développement durable.

Pour cette première, le bailleur social francilien Erigere a choisi un site doté de nombreux espaces verts pour un bien-être animal optimal. Élevés uniquement pour l'éco-pâturage, ces moutons vivent à leur rythme sur leur parcelle, tout en disposant d'un abri et d'un abreuvoir. Un berger expérimenté, salarié d'Écomouton, viendra régulièrement leur rendre visite et surveiller leur état de santé.

Au-delà des économies réalisées, cette démarche éco-responsable privilégiant le développement durable favorise le lien social entre les habitants et constitue une véritable action pédagogique envers les enfants.

Une initiative que la Ville envisage de pérenniser pour l'entretien de ses espaces verts.



© Adobe Stock



## Finances publiques : La Trésorerie municipale de Saint-Cloud/Garches transférée à Rueil- Malmaison

La trésorerie municipale de Garches, qui dépendait jusqu'à présent du Centre des Finances publiques de Saint-Cloud, est transférée à Rueil-Malmaison à compter du 1er septembre 2019.

Un transfert dû à l'évolution de la trésorerie de Saint-Cloud en une trésorerie spécialisée « hospitalière » assurant la gestion comptable de l'ensemble des hôpitaux du département.

Cette nouvelle adresse rueilloise reste néanmoins proche des Garchois, pour un service public tout aussi satisfaisant.

Pour le paiement de produits locaux de la commune de Garches, merci de vous adresser désormais à la trésorerie municipale de Rueil-Malmaison  
6, rue Jean Edeline 92501 Rueil-Malmaison Cedex  
[t092032@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:t092032@dgifp.finances.gouv.fr) -

Tél : 01.47.51.69.93

Ouverte au public du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, le jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

En dehors de ces créneaux, les Garchois pourront se rendre au centre CIDFF de Nanterre, 71 rue des Fontenelles, tél : 01 71 06 35 50.

## Le lieutenant de vaisseau Boissieux aux commandes de la Thétis



Le lieutenant de vaisseau Maxime Salvaing de Boissieux a été nommé le jeudi 4 juillet commandant de la Thétis, Bâtiment d'expérimentation de Guerre des Mines, dont Garches est la ville marraine, succédant ainsi à Florent Le Fauconnier. Après l'École navale intégrée en 2009 et la campagne Jeanne d'Arc à bord du Mistral dans l'océan Indien, Maxime Salvaing de Boissieux a embarqué sur le Jean-de-Vienne et a découvert les

- opérations sous-marines. Il choisit alors la filière des sous-marins et, après un cycle sur le Terrible,
- effectue plusieurs actions sur le Rubis, sous-marin nucléaire d'attaque (SDA) et participe à des
- opérations de sûreté anti sous-marins et de renseignements en Atlantique et en Méditerranée.

## La ludothèque/bibliothèque de Garches fête ses 50 bougies le samedi 16 novembre de 15h à 18h !

**Au programme : des animations surprises, des moments gourmands et une présentation des activités d'aujourd'hui et de demain.**

Créé en octobre 1969 à l'initiative de Mme Le Floch sous l'égide de « L'Union Nationale Culture et Bibliothèque pour tous, » agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et par le ministère de l'Éducation nationale, grâce à un prêt de 500 livres, puis à partir de 1977 par l'élargissement de son offre aux jeux et aux jouets, ce lieu favorise, depuis son ouverture, l'épanouissement de jeunes adhérents issus de tous milieux. La structure propose un accompagnement documenté dans le choix des livres et des jouets des enfants de 9 mois à 12 ans, mais aussi l'accueil des petits provenant des crèches, des élèves des classes maternelles et primaires (63 passages en 2018) et, tout au long de l'année, des animations ludiques et pédagogiques. Animée par une équipe de bénévoles sous la direction de Mme Chevallon, la Bibliothèque Ludothèque ne cesse de se renouveler tout en préservant sa priorité : « Donner le goût de la lecture aux enfants et développer leur imaginaire ».

**Renseignements :** Ludothèque /Bibliothèque 32 Grande Rue 92380 Garches - Tél : 01 47 41 16 74. Ouverture les mercredis et samedis de 15h à 18h.



## Justice : nouveau, des permanences de conciliation tous les mardis en mairie

Des problèmes avec un voisin ou un fournisseur d'accès à Internet, des loyers impayés et des difficultés à régler ces litiges ? **Une permanence de conciliation est proposée aux Garchois en mairie les mardis.** Ils

peuvent prendre rendez-vous avec **Danielle Peyrière, conciliatrice de justice** à Garches depuis 2016. Nommée par la Cour d'appel de Versailles auprès du Tribunal de Boulogne-Billancourt dans la circonscription de Garches, la conciliatrice tient bénévolement des permanences en mairie les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois sur RDV de 9h à 12h30. Ce service est gratuit, confidentiel et impartial. Sa mission ? Éviter les procédures judiciaires en favorisant le dialogue et le règlement à l'amiable de différends entre deux personnes privées ou entre une personne privée et une société pour des litiges du ressort du Tribunal d'instance (moins de 10 000 €). Au cours de l'entretien, la conciliatrice écoute chaque partie, analyse et reformule les différents points de vue afin d'aboutir à un compromis négocié. Un accord équitable est l'aboutissement d'une

conciliation réussie. Ses domaines de compétences ?

Troubles de voisinage (nuisances sonores, limites de propriété...), litiges entre propriétaires et locataires (loyers, sortie de bail...) ou au sein de la copropriété, conflits entre particuliers et entreprises (litiges de consommation, assurances, impayés, malfaçons), différends entre personnes (créances...), litiges en matière prud'homme (contrat de travail, licenciement...). En revanche, Danielle Peyrière n'intervient pas en matière de droit administratif (impôts, sécurité sociale...) ni de droit de la famille, (divorce, filiation...).

Et pour un service au public encore plus étoffé, un second conciliateur, **Jean-Pierre Lignon**, a été nommé en juillet dernier et vous accueillera également les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois.

**Renseignements :** RDV auprès de l'accueil mairie de Garches - 2 rue Claude Liard 92380 Garches - Tél : 01 47 95 66 66.





## Prévention des violences conjugales

La famille, lieu d'épanouissement, peut aussi devenir le terrain de violences conjugales, pouvant aller jusqu'à l'homicide. **Aujourd'hui, une femme décède tous les deux jours sous les coups de son conjoint ou ex conjoint, contre une femme tous les trois jours en 2018.** En 2016, le nombre de décès, au sein des personnes vivant en couple, s'est élevé à 182, dont 123 femmes, 34 hommes et 25 enfants.

Sans aller jusqu'à cette extrémité, les violences conjugales représentent pour les victimes un facteur très important de traumatisme, y compris pour les enfants qui en sont les témoins directs et impuissants.

C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de s'associer à l'action du département en matière de lutte contre les violences conjugales en organisant, le **jeudi 28 novembre prochain, au centre culturel Sidney Bechet, une conférence-débat** autour de la projection du film « Jusqu'à la garde » (projection du film 20h, débat 21h30).

Cette conférence sera animée par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) de Nanterre. Cette association organise, en mairie un jeudi matin sur deux, une permanence juridique gratuite, orientée, notamment, sur les violences intrafamiliales.

En complément, une **exposition de photos** intitulée « Vous ne pouvez pas rester comme ça Madame » se tiendra dans le hall de la mairie, du **28 octobre au 22 novembre**.

Enfin, une action de sensibilisation à ce type de violences sera proposée au personnel municipal, cet automne.

**DÉPISTAGE DES CANCERS**  
Centre de coordination  
Ile-de-France  
Site des Hauts-de-Seine

**Entre 50 et 74 ans, la mammographie est recommandée tous les deux ans.**

**Parlez en avec votre médecin.**

**0 800 800 444** Service & appel gratuits

[www.adk92.org](http://www.adk92.org)

**DÉPISTAGE DES CANCERS PARLONS-EN**

Détecté tôt, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10

### Santé et bien-être

Une nouvelle infirmière s'est installée à Garches : **Stéphanie Levenez, infirmière** diplômée d'État Libérale, a rejoint le cabinet Olivier Hardouin. Elle dispense tous soins infirmiers à domicile. Permanence au cabinet du lundi au vendredi de 16h à 17h. **Renseignements** : 01 47 95 05 06 - 15 rue de Suresnes 923890 Garches.



## Pharmacies de garde

### Dimanche 29 septembre Pharmacie Pasteur

1 av. Henri Bergson Garches  
Tél : 01 47 41 21 72.

### Dimanche 6 octobre Pharmacie du marché Saint Louis

12 rue Athime Rué Garches  
Tél : 01 47 41 00 11.

### Dimanche 13 octobre Pharmacie du Plateau de Saint Cucufa

51 allée des Grandes Fermes Vaucresson  
Tél : 01 47 41 30 73.

### Dimanche 20 octobre Pharmacie Truong Tan

71 rue de Suresnes Garches  
Tél : 01 47 41 45 70.

### Dimanche 27 octobre Pharmacie du Val d'or

51 rue du Val d'or St-Cloud  
Tél : 01 47 71 34 83.

### Vendredi 1<sup>er</sup> novembre Pharmacie du golf

161 rue de la Porte Jaune Garches  
Tél : 01 47 01 36 36.

### Dimanche 3 novembre Pharmacie Baradat

11 av. Joffre Garches  
Tél : 01 47 41 04 30.

### Dimanche 10 novembre Pharmacie Royale

2 rue Royale St-Cloud  
Tél : 01 46 02 03 99.

### Lundi 11 novembre Pharmacie des Hauts de Saint-Cloud

86 bd de la République St-Cloud  
Tél : 01 46 02 40 95

### Dimanche 17 novembre Pharmacie de l'hôtel de ville

9 av. du mal Leclerc Garches  
Tél : 01 47 41 00 40.

### Dimanche 24 novembre Pharmacie Beausoleil

160 bd de la République St-Cloud  
Tél : 01 47 71 80 95.

### Dimanche 1<sup>er</sup> décembre Pharmacie Dreville

14 av. de Longchamp St-Cloud  
Tél : 01 47 71 26 26.

### Dimanche 8 décembre Pharmacie Grall Ducastaing

4 parc de la Béringère St-Cloud  
Tél : 01 47 71 73 60.

### Dimanche 15 décembre Pharmacie de l'hôtel de ville

8 rue de la Libération St-Cloud  
Tél : 01 46 02 03 87.

### Dimanche 22 décembre Pharmacie Leiba

93 bd de la République Vaucresson  
Tél : 01 47 41 11 20.

### Mercredi 25 décembre Pharmacie Miet Truong

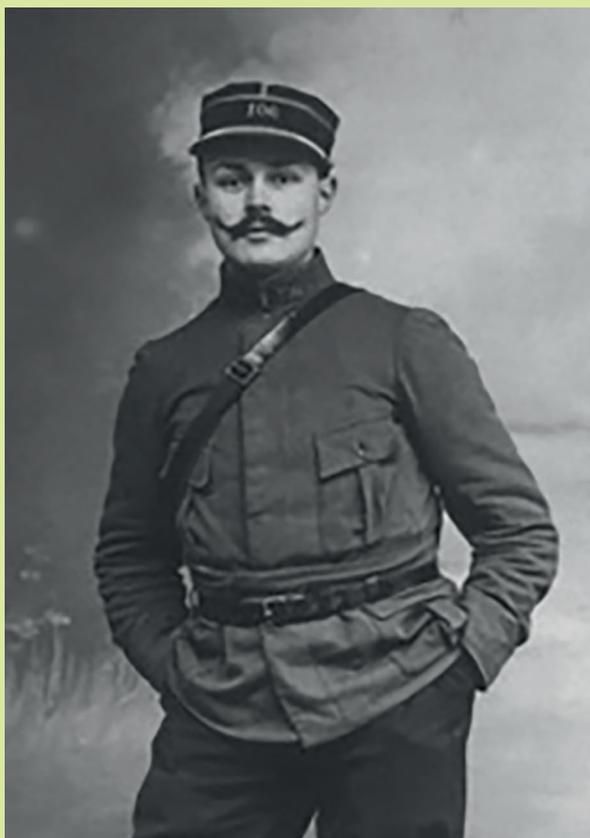
101 Grande Rue Garches  
Tél : 01 47 41 31 33.

### Dimanche 29 décembre Pharmacie Moricet Lieubray

42 rue Gounod St-Cloud  
Tél : 01 46 02 80 24

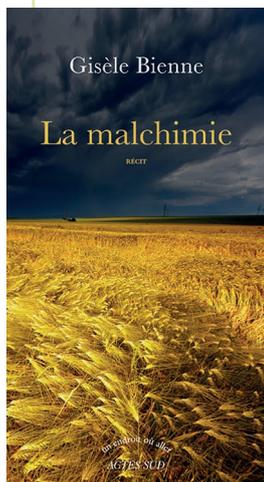
# Maurice Genevoix à l'honneur...

## L'écrivain Maurice Genevoix entre au Panthéon



Normalien, lauréat du prix Goncourt en 1925 pour son roman *Raboliot* et académicien, Maurice Genevoix (1890-1980) fut l'un des rares écrivains rescapés du conflit de 14-18. Blessé dans l'enfer des tranchées, il est devenu le porte-parole des Poilus, des morts de la Guerre de 14, et des victimes de la Grande Guerre. Auteur très apprécié d'Emmanuel Macron, il fera son entrée au Panthéon le 11 novembre prochain. Une décision annoncée en novembre 2018, lors des commémorations du Centenaire de l'Armistice, par le Chef de l'État qui tenait à saluer ainsi la mémoire de l'auteur de « *Ceux de 14* » et à rendre hommage à la « *Nation combattante* » : « *Je souhaite que l'an prochain, ceux de 14, (...) toute cette armée qui était un peuple, tout ce grand peuple qui devint une armée victorieuse, soient honorés au Panthéon(...)* » a déclaré le Président de la République, ajoutant « *Je souhaite qu'ils franchissent ce seuil sacré avec Maurice Genevoix, leur porte-étendard (...), chantre de cette mémoire. Par lui, la voix de ceux de 14 ne cesse de nous exhorter à ne pas baisser la garde et à conserver intacte notre vigilance quand le pire de nouveau réapparaît* ». La famille de l'auteur se félicite également de l'entrée de Maurice Genevoix au Panthéon : « *Maurice Genevoix s'est imposé petit à petit comme le porte-parole des soldats de 1914, donc à travers lui rentrent [au Panthéon] tous les soldats de 1914* », souligne Julien Larere-Genevoix, petit-fils de l'écrivain. Une décision dont se réjouit également le maire, Jeanne Bécart : « *C'est avec émotion que la Ville de Garches, qui dès 1985 a créé, à l'initiative de notre regretté maire Yves Bodin, un prix littéraire pour honorer la mémoire de Maurice Genevoix, verra ce dernier reposer désormais au milieu des grandes figures de la Nation* ».

## Prix Maurice Genevoix : Gisèle Bienne à l'honneur !



Le Prix littéraire Maurice Genevoix 2019 a été décerné le mercredi 19 juin à Gisèle Bienne pour son livre *La Malchimie*, publié aux Éditions Actes Sud. Une cérémonie qui s'est tenue au Domaine des Quatre Vents et à l'occasion de laquelle Jeanne Bécart, maire de Garches, a tout d'abord tenu à rendre hommage à l'écrivain Maurice Genevoix, qui entrera le 11 novembre 2019 au Panthéon. Entourée des autres membres du jury - Charlotte Larere-Genevoix, petite-fille de Maurice Genevoix, Dominique Bona, Michel Bernard, PPDA - l'écrivain Élisabeth Barillé a ensuite présenté la lauréate Gisèle Bienne et son dernier ouvrage. Récit d'un empoisonnement, *La malchimie* témoigne tout autant de l'affection d'une sœur ayant perdu son frère, ouvrier agricole victime de la nocivité de produits phytosanitaires manipulés pendant des décennies sans protection, que de l'urgence à combattre le tout-chimique. De nombreuses autres personnalités, notamment Julien Larère-Genevoix, petit-fils de Maurice Genevoix et président de l'association « *Ceux de 14* », ainsi que Jacques Gautier, maire honoraire, et des élus, ont assisté à cette cérémonie émouvante. Parallèlement, Jeanne Bécart, Cécile Vigier-Pony, maire adjoint aux Affaires scolaires, et de nombreux autres élus, ont remis des récompenses aux 8 lauréats de CM2 et de 6<sup>e</sup> du concours scolaire organisé par la Ville à destination des écoliers et des collégiens, pour entretenir le rayonnement de l'œuvre de l'écrivain.



## Fête de Garches : une édition 2019 aux couleurs sud-américaines



La fête de Garches, le 8 septembre, était placée cette année sous le signe de l'Amérique latine ; l'occasion, pour les habitants, d'une rentrée en couleur et en douceur : « *Pour la rentrée, nous avons souhaité proposer un dépaysement total aux Garchois en leur offrant une journée de fiesta sud-américaine* », rappelle Thierry Koch-Chevalier, maire adjoint délégué à la Jeunesse, aux Sports et aux Grands Événements. Une initiative saluée par les nombreux participants, séduits par cet intermède dépayçant, au succès duquel ont contribué l'équipe Jeunesse, Sports et Grands Événements, les nombreux bénévoles de Garches Événements ainsi que le Conseil Départemental.



# Arrêts sur images

## Fête de la musique : Garches en rythme !



Nul besoin de quitter Garches pour célébrer la fête de la musique ! La programmation éclectique de la soirée du 21 juin a permis de satisfaire toutes les générations. De la chorale du collège Henri Bergson place Saint Louis au récital piano/voix avec le baryton/basse Aurélien Pernay et le pianiste Alexandre Lacombe à la médiathèque, en passant par la classe de piano, harpe et flûte à bec, l'orchestre ado avec les élèves de l'école élémentaire Pasteur B ou l'orchestre de jazz débutants... tous les goûts musicaux étaient représentés. Sans oublier un final très rock avec le concert des Lazie's dans les jardins de la mairie.

## Bal populaire du 13 juillet : une première réussie !

L'esprit guinguette était au rendez-vous le samedi 13 juillet pour le premier bal populaire organisé depuis 35 ans par la Ville à l'occasion de la Fête nationale.

L'ambiance musicale était festive place Saint-Louis grâce au rythme entraînant de chanteurs et danseuses et des drapeaux tricolores sur les balcons de la mairie et dans de nombreux commerces : un véritable moment de partage et de convivialité pour célébrer la Fête nationale !



## Le Forum des associations : toujours aussi populaire !



Plus de cent associations était au rendez-vous du Forum des associations le dimanche 8 septembre au gymnase Les Meuries. Les Garchois ont été nombreux à découvrir la diversité des associations présentes, sportives, culturelles, de loisirs, caritatives, environnementales... L'occasion,

pour chacun, d'échanger avec les représentants du monde associatif et de découvrir les très nombreuses activités proposées.

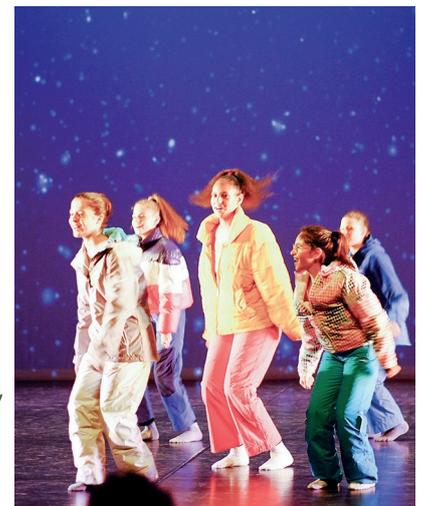
Émotion samedi 7 septembre à la Médiathèque, désormais dénommée **la Médiathèque Jacques Gautier**, au cours d'une cérémonie en toute intimité.



## Le Conservatoire en fête !



S'ouvrir davantage sur l'extérieur... une volonté devenue réalité pour les élèves lors de la fête du Conservatoire le samedi 29 juin. De la nouvelle médiathèque au centre culturel Sidney Bechet, le public a pu découvrir un travail de grande qualité autour des différentes prestations musicales, chorégraphiques et théâtrales.



## Cross des jeunes : à fond la forme !



À l'instar des adultes, les jeunes Garchois de la grande section maternelle à la 5<sup>e</sup> ont également leur course à pied : le cross des jeunes. Près de 700 petits coureurs ont ainsi participé à l'une des 8 courses le dimanche 16 juin au stade Léo Lagrange en présence de Jeanne Bécart, maire de Garches, et de Thierry Koch Chevalier, maire adjoint délégué à la Jeunesse, aux Sports et aux Grands Événements et de leurs homologues. Avec au final un relais familles, une remise de récompenses et un sympathique barbecue.

Un grand merci aux bénévoles de l'association Garches Événements, à l'OMS et aux sponsors : l'agence Stéphane Plaza et Super U.



## École élémentaire Ramon : une soirée spéciale pour les enseignants

L'heure de la retraite a sonné pour Claude Szuldyner, directeur pendant 8 ans de l'école élémentaire Ramon, tandis que 15 enseignants quittent la ville pour de nouveaux établissements, après avoir travaillé avec passion et conviction pour offrir aux petits Garchois un enseignement de qualité. À l'occasion de

leur départ, ils ont reçu le jeudi 27 juin au Domaine des Quatre Vents un petit présent des mains de Cécile Pony-Vigier, maire adjoint délégué aux Affaires scolaires, de Bertrand Oliviero, premier maire-adjoint et de nombreux autres élus, en présence de Marianne Lamblot, inspectrice de l'Éducation nationale.

## Tournoi de tennis des présidents de l'OMS : une première !

À l'initiative de l'Office Municipal des Sports et de son président Thierry Koch-Chevalier et en partenariat avec le Garches Tennis Club, le premier tournoi de tennis des présidents des associations sportives Garchoises s'est déroulé le dimanche 23 juin au Domaine des Quatre Vents.

Ce rendez-vous, qui clôturait la saison sportive 2018/2019, s'est déroulé dans un bel esprit de convivialité et de bonne humeur.



## Colette Leborne : une centenaire tout sourire



Fête d'anniversaire, repas à thème, activités multiples... la RPA Les Tilleuls prend soin de ses seniors ! Preuve en est : la célébration du centenaire de Colette Leborne, résidente à la RPA Les Tilleuls depuis mai 2007, conjuguée à l'anniversaire des autres résidents le jeudi 27 juin autour du thème de la guinguette ! Au programme des festivités : un menu spécifique et une chanteuse qui a fait danser les résidents tout l'après-midi. Garchoise depuis 1942, Colette Leborne a travaillé au service juridique de l'Oréal pendant plus de 40 ans. Une fois à la retraite, elle s'est investie comme bénévole à la mairie et à l'Association le Fil d'Ariane. Souriante et volontaire, Colette Leborne a les yeux qui brillent en évoquant Odile, sa petite fille et Maxime, son arrière petit-fils. Une résidente très appréciée de tous !



## Principales délibérations du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2019

### Révision des tarifs des services publics municipaux pour la rentrée 2019-2020

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité

- **Décide de fixer** ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, les tarifs de la résidence des personnes âgées, du foyer restaurant, du portage des repas, du restaurant municipal, des spectacles et ateliers du centre culturel, du cinéma Ciné-Garches, de la Médiathèque, de l'École des sports, du recouvrement de charges.

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité, Mme GUYOT et M. HERZOG s'abstenant

- **Décide de fixer** à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, les tarifs du conservatoire.

**Le Conseil municipal**, à la majorité, Mme BOSSET et M. MENEL votant contre

- **Approuve** la mise en place des nouvelles prestations de service concernant les accueils de loisirs.

- **Fixe** les modalités de participation des familles pour la rentrée 2019-2020 du restaurant scolaire, de l'accueil de loisirs, de l'accompagnement scolaire et post étude, des classes déplacées et de l'École des sports.

Tous les tarifs sont disponibles en mairie et consultables sur le site Internet, [www.ville-garches.fr](http://www.ville-garches.fr) / comptes rendus du Conseil municipal.

### Subvention à la Fondation Notre-Dame

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité, M. MENEL, Mme DUMONT, Mme DERMAGNE, Mme GUYOT, M. HERZOG s'abstenant

- **Décide** d'accorder une subvention exceptionnelle d'équipement de 4 600 € à la Fondation Notre-Dame.

### Subvention à l'association sportive du collège Henri Bergson

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

- **Décide** d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association sportive du collège Henri Bergson.

### Mise en service de caméras de vidéoprotection dans la rue Jean Mermoz / avenue Lyautey et rue de Buzenval

**Le Conseil municipal**, à la majorité, Mme GUYOT et M. HERZOG votant contre,

- **Approuve** la création de deux points de vidéoprotection dans l'intersection entre les rues Jean Mermoz et Lyautey ainsi que dans la rue de Buzenval.

### Demande de subvention pour la création d'une boutique éphémère dans le local sis 2, rue de l'Abreuvoir

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

- **Approuve** le principe de la création d'une boutique éphémère dans les locaux du bâtiment sis 2, rue de l'Abreuvoir sous convention entre la Ville et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF).

### Demande de subvention pour la création à la gare d'un parc pour les vélos avec un local comprenant une consigne labellisée Veligo

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

- **Approuve** le projet d'un parc à vélos à la gare et la création d'une consigne VELIGO,

### Demande de subvention pour l'achat d'un véhicule électrique de type Zoé

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

- **Approuve** l'acquisition d'un véhicule électrique de type ZOE ou équivalent,

### Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité sur les quartiers du centre-ville et de la gare à Garches et création, dans ce périmètre, d'un droit de préemption des fonds artisanaux, fonds de commerce, baux commerciaux et terrains portant des commerces

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

- **Approuve** la création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité couvrant les quartiers du centre-ville et de la gare, selon le périmètre défini, en application des dispositions du Code de l'Urbanisme et notamment de ses articles L 214-1 et suivants et R 214-1 et suivants,

- **Approuve**, dans le périmètre de sauvegarde susvisé, l'institution d'un droit de préemption des fonds artisanaux, fonds de commerce, baux commerciaux et les terrains portant ou destinés à porter des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 et 1000 m<sup>2</sup>, visés aux articles L 214-1 et suivants, R 214-1 et suivants du Code de l'Urbanisme et dans les conditions définies dans ces derniers,

### Charte de déontologie des élus municipaux de la ville de Garches

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

- **Décide d'approuver** la charte de déontologie des élus municipaux de la Ville de Garches.

# Programmation du Centre culturel



Empty space, tribute to Pink Floyd



Mademoiselle Molière



Ma famille en hiver



Oscar et la dame rose



L'île des esclaves



Même pas peur du loup

## Concert

**Mardi 24 septembre à 20h30 : Empty space, tribute to Pink Floyd** - Concert Formé en 2006 par le guitariste Yvan Guillevic, le groupe Empty Spaces tourne avec succès à travers la France depuis son premier concert en janvier 2007. Son répertoire est presque essentiellement composé des albums mythiques produits par Pink Floyd dans les 70's, tel que the Wall...  
« Une machine à remonter le temps du rock... » **Le Télégramme**

## Théâtre

**Mardi 15 octobre à 20h30 : Oscar et la dame rose** d'Éric-Emmanuel Schmitt. Mise en scène Lucie Maratet - Interprétation : Pierre Matras. Molières 2018 - Seul en scène, auteur francophone vivant et metteur en scène. Oscar, 10 ans, séjourne à l'hôpital des enfants. Sa rencontre avec Mamie-Rose, ancienne catcheuse et bienveillante, va illuminer son destin. Elle lui propose d'écrire à Dieu et de faire comme si chaque journée comptait désormais pour dix ans... Une amitié singulière naît alors entre Oscar et la dame rose qui sont loin d'imaginer à quel point cette complicité va bouleverser leur vie.  
« La pièce elle-même n'a pas besoin d'être défendue, c'est un pur chef-d'œuvre. Pierre Matras, seul en scène, joue magnifiquement le texte très émouvant, il ne "joue" pas l'enfant, il est l'enfant. » **E.-E Schmitt**

**Judi 14 novembre à 20h30 : Mademoiselle Molière** - Une pièce de Gérard Savoisien. Mise en scène Arnaud Denis. Avec Anne Bouvier et Christophe de Mareui. Molières 2019 : Anne Bouvier, meilleure comédienne du théâtre privé.

L'union de Jean-Baptiste Poquelin et de Madeleine Béjart va durer vingt ans, soudée par leur passion commune : le théâtre. En 1661, avec le succès des "Précieuses Ridicules", Molière devient célèbre. La même année, il décide d'épouser la fille de Madeleine, Armande, de vingt ans sa cadette. Au XVIIIème siècle, l'événement est considérable. Mariage d'amour ou mariage d'intérêt ? Comment Molière l'apprend-il à sa compagne ? Comment réagit-elle ? Un couple à jamais dans la mémoire du théâtre.  
« Un de nos coups de cœur. Poignant. Un excellent moment de théâtre. » **Le Parisien**

**Judi 5 décembre à 20h30 : L'île des esclaves** - Une pièce de Marivaux. Mise en scène Mickaël Soleirol. Avec Violette Blanckaert, Nicolas Laurent, Damien Dufour, Florence Leroy Gausson, Mickaël Soleirol.

Quatre rescapés d'un naufrage échouent sur l'Île des Esclaves, où les maîtres sont réduits à devenir les esclaves de leurs anciens serveurs... Une réflexion profonde sur les valeurs humaines.  
« Cette pièce est un vrai bijou (...) elle est jouée par des comédiens talentueux qui tiennent bien la pièce et convainquent par leur interprétation exacte et divertissante. » **La Provence**

**Renseignements : Centre Culturel Sidney Bechet - 86 Grande Rue - Tél : 01 47 41 39 32. Ouvert tous les jours sauf les dimanches et lundis matins.**

## Jeune public

**Mercredi 25 septembre à 15h : Ma famille en hiver.** Spectacle musical par le groupe Mibus. Trois musiciens explorent en chansons et en musique les liens qui unissent les générations.

**Mercredi 16 octobre à 15h : Même pas peur du loup.** Ciné-concert. Animé par le duo Anne-Laure Bourget et Ollivier Leroy. À travers quatre courts et trois très courts métrages, pépites du cinéma d'animation russe, américain, anglais et français, réalisés entre 1943 et 2014, ce ciné-concert présente un personnage du loup pas si effrayant...

**Mercredi 20 novembre à 15h : Pimpon d'or.** Marionnettes. Par la Compagnie Blin. Engagé par le Roi pour garder les moutons de la Princesse, le berger Pimpon d'Or libère bien involontairement la forêt des ogres qui y sévissent...

## Ciné Rétro

Le Centre culturel Sidney Bechet et le Pôle seniors organisent la projection d'un grand classique du cinéma une fois par mois, le lundi à 14h30, au prix unique de 6,00 € la séance.

**Lundi 21 octobre à 14h30 :**

« Tous en scène »  
Comédie musicale de V. Minelli.  
Version restaurée.

# Programmation du Pôle seniors



La Païva, son Hôtel, son Paris



Élevage d'ânesses



Toulouse Lautrec



L'âge d'or de la peinture anglaise



## De septembre à décembre

« **Fame** » : la célèbre comédie musicale en live sur la scène du Casino de Paris.

« **Au fil de l'histoire** » : croisière sur le Loing suivie d'un déjeuner face au Château puis visite guidée des cours et jardins du Château de Fontainebleau.

« **L'art naïf** » : visite conférence d'une centaine d'œuvres d'Henri Rousseau à Séraphine Louis au musée Maillol.

« **L'Inde à Paris** » : une promenade dépaysante pour découvrir les cultures du continent indien.

« **Collection Alana** » : visite guidée des chefs d'œuvres de la peinture de la Renaissance italienne au musée Jacquemart-André.

« **La Païva, son Hôtel, son Paris** » : visite guidée de l'Hôtel particulier, classé monument historique, acquis par cette courtisane du Second Empire.

« **Mamma Mia** » : la célèbre comédie musicale sur les chansons intemporelles et mythiques d'ABBA revient en France, à la Seine musicale.

« **Star Paradysse** » : déjeuner suivi d'un show dans un univers de strass et de paillettes.

« **Élevage d'ânesses** » : visite d'une exploitation consacrée à l'élevage d'ânesses. Sortie intergénérationnelle.

« **Sept ans de réflexion** » avec Guillaume de Tonquédec au théâtre des Bouffes parisiens.

« **L'âge d'or de la peinture anglaise** » au Musée du Luxembourg.

« **Casse-Noisette** » : un ballet féerique interprété par des artistes du Saint-Petersbourg Ballet, à la Seine musicale.

« **La Dame de chez Maxim's** » avec Léa Drucker au théâtre de la Porte Saint Martin.

« **Le Val de Grâce** » : déjeuner dégustation suivi de la visite guidée de cette ancienne abbaye royale.

« **N'écoutez pas mesdames** » avec Michel Sardou au théâtre de la Michodière.

« **Paris fête Noël** » : le nouveau spectacle d'Arlette Gruss qui fête ses 35 ans de cirque.

« **Toulouse Lautrec** » : visite guidée de deux cents œuvres au musée du Grand Palais.

« **Pinocchio** » au théâtre de Paris : sortie Intergénérationnelle.

**Ouverture des réservations : mardi 3 septembre à 8h30.**

Patricia Piquet au 01 47 95 66 56 - tdl@mairie-de-garches.fr

**Prochains voyages :** Oman les 27 et 30 septembre et 7 octobre.

## Lutte contre la fracture numérique : le Pôle Seniors de la Mairie vous invite à participer aux ateliers numériques

**Informatique :** 15 séances d'1h30, du 4 octobre 2019 au 27 mars 2020, les vendredis matin ou après-midi, hors vacances scolaires. 150 € tous niveaux, +30 € pour les non Garchois. Des séances de soutien et de remise à niveau seront proposées, tout au long de la formation, aux participants des niveaux débutant et intermédiaire en difficulté.

**Tablette :** 15 séances d'1h30, du 7 octobre 2019 au 9 mars 2020, les lundis matin ou après-midi, hors vacances scolaires. 135 € tous niveaux, +30 € pour les non Garchois. Une courte session spécifique à l'apprentissage du smartphone pourra être dispensée, à l'issue de la formation tablette, pour ceux qui le désirent, sur participation financière auprès d'un groupe constitué de 8 personnes minimum.

Les permanences numériques, financées par la Conférence des Une, aide financière conditionnée aux ressources, pourra être attribuée par le CCAS aux participants garchois.

Les cours seront assurés par un formateur spécialisé et se dérouleront au 2 rue de l'Église à Garches (ancienne bibliothèque Maurice Genevoix).

### Quelques places sont encore disponibles...

Les permanences numériques, financées par la Conférence des Financeurs du Département : séance gratuite de 30 minutes par personne, auprès d'un professionnel du numérique, pour obtenir des réponses ponctuelles et adaptées à vos besoins.

**Les prochaines dates : 17/09, 24/09, 8/10, 15/10, 5/11, 26/11 et 10/12. Inscrivez-vous !**

**Inscriptions et renseignements** auprès de Julie BIRIER, au 01 47 95 66 58 ou ccas3@mairie-de-garches.fr



# agenda

Créée en 2002, l'association **Passerelles et Compétences**, qui promeut l'engagement bénévole en France, met en relation des associations de solidarité et des professionnels bénévoles, dans le cadre de missions ponctuelles d'accompagnement. Et permet ainsi, chaque année, à plus de 500 associations de solidarité, de bénéficier à faible coût de compétences les plus diverses.  
**Renseignements :** Christine Boiron - Tél : 06 21 98 92 57 - christine.boiron92@gmail.com - www.passerellesetcompetences.org

**L'AGEFA** recherche des bénévoles pour enseigner la langue française à des étrangers, pour apprendre à lire et à écrire à des adultes et également pour aider des écoliers, des collégiens ou des jeunes du Foyer de Garches, en difficulté scolaire, à faire leurs devoirs. Notre association fonctionne suivant le calendrier scolaire et de manière souple : en cas d'absence temporaire, le bénévole peut se faire remplacer. L'engagement, d'1 heure ou plus par semaine, se fait pour une année scolaire.  
**Renseignements :** Aude Furlon - Tél : 06 03 01 98 10.

Créée par la soprano garchoise, Tatiana Yurkova, la nouvelle association loi 1901, **Fenesta Che lucive**, propose des cours de dessin, de peinture et de modelage le mercredi ou le samedi matin pour les enfants de 4 à 10 ans par petits groupes de 3 à 5.  
**Renseignements :** Fenesta Che lucive - 35 rue des Croissants 92380 Garches - Tél : 06 99 64 08 39 - fenestachelucive@gmail.com

L'association **Jardiner son Anglais** propose des cours d'Anglais et de Potager aux enfants de Garches après l'école, le lundi, mardi et jeudi de chaque semaine. Ces cours sont assurés par Victoria Denardi pour l'Anglais, et Tiphaine Corbellini pour le potager, sur 2 lieux différents. Les horaires restent inchangés 16h30-18h15.  
**Renseignements :** Victoria Denardi : 06 85 11 69 15 - Tiphaine Corbellini : 06 13 01 20 99.

**L'Atelier** propose des cours de peinture sur toile ou bois le mardi matin, icônes ou encadrement et cartonnage le mardi après-midi en alternance, couture pour adultes confirmés le mardi après-midi 2 fois par mois, peinture sur porcelaine jeudi après-midi 2 fois par mois, bijoux perles et rocailles jeudi matin et après-midi 2 fois par mois, couture et tricot pour adultes débutants et intermédiaires lundi en soirée et samedi matin 2 fois par mois, couture pour enfants mercredi après-midi 2 fois par mois. Les cours ont lieu au Centre Culturel Sidney Bechet ou à la Maison des Associations. **Renseignements :** L'Atelier - Françoise Ichard - Tél : 06 11 19 40 11.

**Tonic Danse** est une école familiale et conviviale dans laquelle les passionnés de danse et de sport peuvent apprendre, échanger, et s'amuser... dans la bonne humeur ! Au programme : Modern' Jazz, Street jazz, Hip Hop, Zumba et Pilates. Ces cours, destinés aux élèves de 4 à 77 ans, ont lieu au 86 Grande Rue.  
**Renseignements :** www.tonicdanse.com

Pour la saison prochaine, l'association **Kaméléon** recherche un entraîneur et des joueurs pour son équipe de futsal senior en compétition de district, des joueurs pour compléter sa section adultes loisirs et des jeunes joueurs (aux alentours de 16 ans) pour étoffer sa section jeunes mais aussi une section féminine pour les 16 ans et + et une autre pour les moins de 11 ans. Créée il y a 25 ans, cette association exerce ses activités au gymnase des Meuries les mardis et les jeudis soirs et le samedi en journée dans un esprit convivial.  
**Renseignements :** kameleonfutsal2018@gmail.com

L'Association **Ananda** reprend ses cours de Hatha-Yoga et de Méditation dès le 10 septembre le mardi à 12h, le mercredi à 19h et 20h30, le jeudi à 9h et le vendredi à 10h, yoga et créativité pour enfants le mercredi à 18h, Energym le mardi à 10h à la salle de danse le Rallec, 86 Grande Rue à Garches. Cours d'essai gratuit.  
**Renseignements :** Ananda - Tél : 01 47 41 59 28 - association.ananda@gmail.com - www.association-ananda.fr

Les anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie attendent depuis 58 ans d'obtenir l'intégralité de leurs droits moraux et matériels. Ils exprimeront leur mécontentement lors de l'**Assemblée générale** de leur association spécifique la **FNACA**, samedi 5 octobre 2019, à 9h45, salle Marcel Pagnol 5 rue de la Côte Saint-Louis à Garches. Cette réunion annuelle se tiendra en présence de Jeanne Bécart, maire de Garches, de représentants de la Municipalité, du bureau départemental, des comités voisins...  
**Renseignements :** cjacquart@numericable.fr

À l'occasion de la prochaine édition « de Jardins ouverts en Île-de-France », **les Jardins Familiaux de Garches** accueillent les visiteurs pour une visite guidée des différents potagers le **dimanche 6 octobre**. Au programme : visite des potagers et du rucher, rencontre avec des jardiniers, des apiculteurs, un responsable de la ligue pour la protection des oiseaux... N'hésitez pas à déposer votre candidature si l'aventure du jardinage vous tente !  
**Renseignements :** jardinsfamiliauxdegarches@gmx.com ou 06 80 38 69 32 - Entrée libre de 10h à 12h et de 15h à 17h - 7 bd du Général de Gaulle 92210 Saint-Cloud.

**L'Association Point Carré Handicap** organise les 14, 15, 16 et 17 novembre 2019 une « vente de Noël » au profit des patients handicapés hospitalisés de Garches, de 10h à 19h du jeudi au samedi, fermeture à 17h30 le dimanche, dans le gymnase de l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches. Restauration légère non-stop sur place. Possibilité de stationner dans l'enceinte de l'hôpital les 16 et 17 novembre. Venez nombreux faire vos achats de Noël : bijoux fantaisie, linge de maison brodé, jeux et jouets pour enfants, mets du terroir...  
**Renseignements :** APCH : 01 47 01 09 60 - cle5@orange.fr

**L'Urgent Run** est une course solidaire qui a pour but de sensibiliser l'opinion publique et de collecter des fonds pour financer l'accès aux toilettes dans le monde. 2,5 milliards de personnes dans le monde n'ont pas d'accès à des toilettes. L'Urgent Run représente en 3 ans + de 3000 coureurs, + de 25 000 € collectés. L'édition 2019 aura lieu le samedi 16 novembre au Bois de Boulogne.  
**Renseignements :** 06 13 45 53 49 - www.urgentrunparis.fr

## Football américain : les Kiowas ont fêté leurs 30 ans

L'équipe de Football Américain des Kiowas a fêté sa 30<sup>e</sup> année d'existence le 1<sup>er</sup> septembre 2019 ! Représentant fièrement la Ville de Garches, ce club est constitué de plusieurs sections allant des minimales aux seniors. Toutes ces sections ont atteint les phases finales lors de cette saison, à l'image de l'équipe senior qui, après avoir disputé la finale nationale de 3<sup>e</sup> Division, a accédé à la 2<sup>e</sup> Division en juin dernier. Les Kiowas n'en demeurent pas moins un club formateur via les sections jeunes, permettant ainsi à l'équipe de France U19 de décrocher la médaille de Bronze lors du championnat d'Europe en août 2019. Au sein de cette équipe de France, des joueurs comme Axel Boumendil, receveur, Alexandre Dubois et Théo Gallais, véritable figures de l'« ADN kiowas », viendront renforcer l'effectif senior du club dès la saison prochaine. Sans oublier Guillaume Malgorn, parti poursuivre ses études universitaires au Canada au sein d'un CÉGEP. La reprise s'effectuant dès septembre, le club recrute toute l'année, du débutant au confirmé, à partir de 11 ans !

**Renseignements :** [www.kiowas.fr](http://www.kiowas.fr) - [recrutement@kiowas.fr](mailto:recrutement@kiowas.fr)  
Tél : 06 17 77 44 19.



## De nouveaux cours de danse classique : l'exigence de la tradition russe !

Créée par la soprano garchoise, Tatiana Yurkova, la nouvelle association loi 1901 **Fenesta Che lucive** propose des cours de danse classique basés sur les traditions de l'école de ballet russe pour les enfants de 4 à 10 ans et les adultes. Des séances dispensées par des professeurs russes diplômés des écoles les plus prestigieuses et des danseurs professionnels du théâtre musical de Krasnodar ! Dans le cadre de ces cours de danse, le folklore russe n'est pas oublié. Vrai plus : les enfants vont apprendre les bases de la danse classique, développer leurs capacités physiques, leur coordination, leur sens du rythme et la discipline. De quoi franchir le pas et... les portes de l'Espace Ramon le samedi après-midi !

**Renseignements :** Fenesta Che lucive - Tél : 06 99 64 08 39 - [fenestachelucive@gmail.com](mailto:fenestachelucive@gmail.com)



l'Atelier  
du Soi en Mouvement

Epanouissement | Accompagnement | Pilates

## Atelier SEM : du temps pour soi

Muscler sa sangle abdominale, renforcer son dos, se recentrer, se redresser et améliorer sa posture, bien respirer... L'atelier SEM propose des cours de Pilates et de Yoga à l'Espace Ramon et à la piscine de Garches, dans des groupes à effectif réduit pour un meilleur accompagnement.

**Renseignements :** Pour tout renseignement ou cours d'essai, contactez [sem.garches@gmail.com](mailto:sem.garches@gmail.com) ou Marie-Laure Savary : 06 24 32 52 88. Facebook : Atelier SEM Pilates Yoga Essentrics.

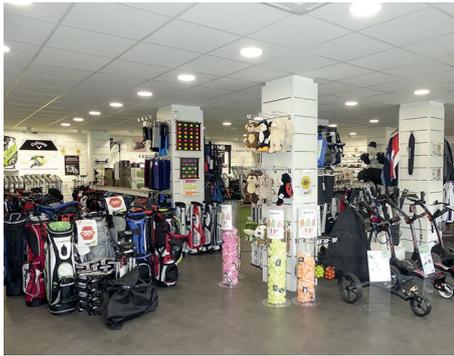
## Maison d'Olivia : un espace tout nouveau, tout beau !

Après 12 ans rue de l'Abreuvoir, la Maison d'Olivia a déménagé dans un nouvel écrin moderne et lumineux sous les arcades à deux pas de la Poste. Ce concept store unique garde ses essentiels mais propose également des nouveautés ! Au-delà de la qualité, le credo des deux responsables, Olivia et Franck Bourgeois : davantage de produits made in France et européens, respectueux de l'environnement, du mobilier en petites séries limitées personnalisables, des luminaires et des meubles outdoor. Sans oublier des collections capsule de vêtements originaux, du linge de lit, des rideaux prêt à poser et un florilège de cadeaux pour hommes.

**Renseignements :** La Maison d'Olivia - 169 Grande Rue 92380 Garches - Tél : 01 47 01 30 88. Facebook : La Maison d'Olivia - Instagram : lamaisondolivia.



## Golf plus : un magasin au goût du jour



Situé face à l'hippodrome de Saint-Cloud, le magasin Golf plus a fait peau neuve ! Décor tout en blanc, nouvel éclairage, agencement repensé, agrandissement de la surface de vente... l'établissement joue la carte de la modernité !

Chaque univers est désormais clairement défini et réparti dans le magasin, qu'il s'agisse du « matériel » (clubs, balles...), du vaste rayon chaussures, ou du rayon vêtements femmes et hommes. Seule l'équipe, le responsable des lieux, Frédéric Villette et les conseils de pro n'ont pas changé ! Unique en France, « la boutique du gaucher », annexe de Golf plus, propose des clubs spécifiques pour les golfeurs gauchers, sans oublier la partie atelier pour les réparations.

**Renseignements :** Golf plus - 115 rue de Buzenval 92380 Garches - Tél : 01 47 95 18 17 - Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h sans interruption - stcloud@golfplus.fr - www.golfplus.fr

## Pressing écolo : un nettoyage à sec et au vert !

La protection de l'environnement reste l'affaire de tous ! Preuve en est : Nicolas Ohanian, responsable du pressing de la gare, a investi dans de toutes nouvelles machines non polluantes. Oubliés les produits toxiques à base de perchloréthylène, place à un système de nettoyage plus écologique et meilleur pour notre santé !

La priorité est aussi un service conforme aux attentes de la clientèle : travail soigné, avec des prestations de détartrage et repassage entièrement réalisées à la main. Vrai plus : ce pressing peut effectuer le retrait de vos vêtements à domicile et vous les livrer.

**Renseignements :**  
Pressing de la gare - 11 bis av. Joffre 92380 Garches - Tél : 01 47 41 09 46. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h.



## Bureau Vallée : un partenaire privilégié de l'Espace coworking



Vous venez d'intégrer la Place, le nouvel espace coworking de la ville et ne savez pas trop où acheter vos fournitures ? La solution... Bureau Vallée situé à deux pas, au 213 Grande Rue ! Au-delà de la papeterie traditionnelle (stylos, feuilles, bloc note...), le responsable, Hervé Thauvin propose des impressions à partir d'une clef USB en noir ou en couleur, recto/verso, en A4/A3, avec ou sans reliure, la plastification de vos documents, des tampons et cartes de visite sur commande. Sans oublier du matériel informatique (imprimantes, disques durs externes, clefs USB, câbles de téléphonie et d'ordinateur...), des fournitures de bureau. Un établissement où conseils avisés, qualité et prix compétitifs vont de pair, pour la plus grande satisfaction des coworkers mais aussi des familles garchoises et des étudiants !

**Renseignements :** Bureau Vallée - 213 Grande Rue 92380 Garches - Tél : 09 67 36 63 67 - bv.garches@bureau-vallee.fr - www.bureau-vallee.fr - Facebook : Bureau Vallée Garches. Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 19h, le samedi de 10h à 18h sans interruption.



## Des sites web et des applications mobiles personnalisés avec l'agence Cbdns

Sites web, applications mobiles, publicités sur Internet... vous voulez valoriser votre image... rendez-vous avec les experts passionnés de l'agence Cbdns ! À votre écoute, cette agence web partenaire, certifiée par Google, crée des sites web statiques, dynamiques ou de e-commerces sur mesure pour les sociétés et les particuliers mais aussi des applications mobiles pour iOS, Android. Besoin d'une publicité dans l'air du temps pour un résultat optimal ? Les experts Google Ads de l'agence créent votre campagne publicitaire sur Google, Instagram, Facebook, Snapchat.

**Renseignements :** Cbdns - 241 Grande Rue, 92380 Garches - tél : 06 62 68 28 99 - [www.cbdns.fr](http://www.cbdns.fr)

## Ergonomia : vos travaux sur mesure et clef en main

Envie de rénover totalement votre appartement ou de relooker simplement une pièce sans avoir à vous soucier des travaux ? La solution... la société Ergonomia. Son responsable, Adrien Pereira, propose une prestation clef en main avec des projets de A à Z pour les particuliers et les entreprises (aménagement de boutique...) : plans 3D, décoration, travaux (conception de cuisine, de salle de bain, de dressing...). Ergonomia réalise également des meubles de qualité sur mesure (bibliothèque, table...). Son credo : la passion du métier, une équipe de professionnels (architecte, artisans...) soigneusement sélectionnée dans chaque corps de métiers, un choix de matériaux nobles (feuille de bois...) et des conseils judicieux pour créer un intérieur cosy et à votre image.

**Renseignements :** Ergonomia - 3 av. du mal Leclerc 92380 Garches - Tél : 01 47 01 70 28 - [contact@ergonomia-adr.com](mailto:contact@ergonomia-adr.com) - [www.ergonomia-adr.com](http://www.ergonomia-adr.com)



## Exotica : fleuriste de père en fils

La boutique de fleurs Exotica... une véritable institution à Garches depuis 1944 ! 3<sup>e</sup> génération de fleuriste, Gilles Fretz, aux commandes depuis 16 ans, propose des fleurs, des plantes et des terrariums de grande qualité et de saison. Son credo : préserver l'environnement !



L'artisan fleuriste joue ainsi la carte du local avec des producteurs originaires de la région parisienne de mars à octobre. Que ce soit pour un mariage, une naissance, un baptême ou une autre cérémonie... priorité à des compositions florales sur mesure. Autre service personnalisé accessible aux particuliers et aux entreprises : l'abonnement pour recevoir des fleurs chaque semaine ! Enfin, Gilles Fretz fait office de dépôt et de retrait pour les colis. Même les gourmets de « potager city », un site de fruits et de légumes, viennent retirer leur panier gourmand chez Exotica.

**Renseignements :** Exotica - 167 Grande Rue 92380 Garches - Tél : 01 47 41 72 82 - [gilles.fretz@free.fr](mailto:gilles.fretz@free.fr) - Facebook et Instagram : Exotica fleuriste. Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 et le dimanche de 9h à 13h30.

## Louez un taxi Anglais pour vos cérémonies ou événements !



Vous êtes à la recherche d'un moyen de transport original pour célébrer votre mariage, un anniversaire, un enterrement de vie de jeune fille ou pour une opération de promotions... N'hésitez pas à louer un authentique CAB Anglais ! Véritable icône en Angleterre, il provoque à coup sûr une émotion en chacun d'entre nous. Fort de son savoir-faire depuis 30 ans dans l'événementiel, Hervé Saramito, Garchois à la tête de la société HSA Conseil, vous propose ses taxis pour tous les événements (lancement de produits, street marketing, escapade parisienne...). Agréé par le ministère des Transports, CAB Event répond aux critères imposés pour le transport de personnes.

**Renseignements :** Hervé Saramito - Tél : 06 09 81 07 82 - [contact@cabevent.com](mailto:contact@cabevent.com) - [www.cabevent.fr](http://www.cabevent.fr)



## La Seine Musicale

### Agenda de la Grande Seine

**Du 4 au 20 octobre : Mamma Mia !**

**Du 10 novembre à 20h30 au 11 novembre à 13h30 : Casse-Noisette**

**16 novembre à 20h30 : Paul Mc Cartney's Liverpool Oratoria**

**Du 29 novembre au 29 décembre : Warhorse**

### Agenda de l'Auditorium

L'Auditorium de 1150 places accueille en résidence Insula orchestra, fondé et dirigé par la chef d'orchestre Laurence Equilbey.

**Du 20 au 30 juin 2019 : Festival Mozart Maximum**

**Îlot Écosse : 26, 28, 29 septembre 2019**

**Jedi 26 septembre 2019 à 20h30 : Souvenirs d'Écosse**

Les poèmes d'Ossian, barde écossais du III<sup>e</sup> siècle, ont fasciné maints compositeurs du XIX<sup>e</sup>. La preuve par Niels Gade avec son mélancolique Échos d'Ossian, Beethoven avec ses Schottische Lieder - transcrits ici pour orchestre. Sans oublier Mendelssohn, dont les pittoresques Symphonie écossaise, Les Hébrides ou On Lena's Gloomy Health doivent autant à son voyage en Écosse qu'à sa lecture d'Ossian.

**Samedi 28 septembre 2019 à 16h30 : Scottish songs**

À la tête des Musiciens de Saint-Julien, François Lazarevitch explore la quintessence de la musique écossaise des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Entre airs chantés par le ténor Robert Getchell et rythmes effrénés, c'est toute la beauté des Highlands qui se révèle.

**Samedi 28 septembre 2019 à 20h30 : Royal Scottish National Orchestra**

Le chef Thomas Søndergård et le violoniste virtuose James Ehnes, reviennent cette saison avec le Royal Scottish National Orchestra. De l'Écosse, Claude Debussy a tiré une marche inspirée et Max Bruch la fameuse Schottische Fantasie. Gustav Mahler, lui, s'est souvenu du folklore de Bohême pour sa première symphonie, la grandiose « Titan ».

**Dimanche 29 septembre 2019 à 11h30 : Le Classique du dimanche**

Ce concert dominical est l'occasion de découvrir en famille les mélodies écossaises de Max Bruch et Claude Debussy. Un magnifique adieu au romantisme et une entrée de plain-pied dans la modernité.

**Îlot gloire(s) : du 29 novembre au 3 décembre 2019**

**Messa Di Gloria / Speranza Scappucci : vendredi 29 novembre 2019 à 20h30**

Après Leonardo García Alarcón et Christian Zacharias, Speranza Scappucci est la troisième chef invitée d'Insula orchestra. Pour l'occasion, la Romaine choisit une œuvre rarement jouée de son compatriote Gioachino Rossini : la Messa di gloria.

**Samedi 30 novembre 2019 à 20h30 : Le Palais royal**

God save the King ! Emmené par Jean-Philippe Sarcos, Le Palais royal restitue sur instruments d'époque les fastes du couronnement du roi George II et de la reine Caroline à l'Abbaye de Westminster en 1727. Un événement magnifié par les quatre Coronation Anthems de Haendel.

**Lundi 2 décembre 2019 à 20h30 : Requiem Allemand / Raphaël Pichon**

Première composition symphonique et vocale d'envergure de Johannes Brahms, le Requiem allemand est moins une messe des morts qu'un véritable chant de consolation à destination des vivants. Raphaël Pichon s'empare de cette partition poignante où la douleur côtoie toujours l'espérance.

**Mardi 3 décembre 2019 à 20h30 : Monteverdi / Le Poème Harmonique**

En s'emparant du répertoire vénitien du XVII<sup>e</sup> siècle, Vincent Dumestre, son Poème Harmonique et le chœur MusicAeterna, fondé par Teodor Currentzis, nous replongent dans les fastes de la Sérénissime.

**Renseignements et billetterie : 01 74 34 53 53 ou au guichet de la Seine Musicale. Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h - [www.insulaorchestra.fr](http://www.insulaorchestra.fr) - [www.laseinemusicale.com](http://www.laseinemusicale.com)**

# Naissances



- Charlotte BONOMO, le 16 mai ► Elowen ATHULATH MUDALIGE, le 23 mai ► Louis GACHET, le 24 mai ► Maxence LE DÉAN, le 24 mai ► Lucas NAÏNA, le 24 mai ► Basile De LASSUS SAINT GENIÈS, le 26 mai ► Malo ORVAIN BEZ, le 26 mai ► Inès JOUANIN JOLLY, le 29 mai ► Maël LELARGE, le 29 mai ► Adam JAWORSKI, le 30 mai ► Julia MOHAMED, le 30 mai ► Sybil PIHAN DUHAZÉ, le 4 juin ► Nola PACHKEVITCH, le 6 juin ► Ella OCHS, le 9 juin ► Gaspard PHILIPPON, le 14 juin ► Jiren SEBBAN, le 18 juin ► Lucas SAROTTE CRONEMBERGER, le 19 juin ► Arthur GUICHETEAU, le 20 juin ► Tom DELAIN OFFELMAN, le 26 juin ► Anna VANDENBUSSCHE, le 27 juin ► Nathan ACCAULT, le 2 juillet ► Fleur DUBOT, le 7 juillet ► Sanaa ABDELLAOUI, le 17 juillet ► Jaron KRIEF, le 18 juillet ► Louis HIRYCZUK, le 26 juillet ► Stella VINCENTI, le 28 juillet ► Victoire FABBRIS, le 1<sup>er</sup> août ► Nayniga THEVARAJAH, le 4 août ► Agathe LAGARDE AMAR, le 9 août.

# Mariages



- Rémy FONTAINE et Chloé BAUELLE, le 1<sup>er</sup> juin ► Jean-Baptiste SÉBRIER et Justine GORANFLAUX DE LA GIRAUDIERE, le 1<sup>er</sup> juin ► Charles THÉVENOT et Philippine BOISSONNET, le 8 juin ► Mounir NASSOU et Vanessa DASPET, le 8 juin ► Arnaud BLANC et Kristin REDIKER, le 14 juin ► Olivier ESTEVES et Anne-Sophie VILA, le 15 juin ► Jean-François POTONNE et Daliha YAHIAOUI, le 15 juin ► Mathieu DAUBRY et Magali LAREQUIE, le 15 juin ► Tanguy DESCLEE de MAREDSOUS et Aliénor ASSELOT, le 15 juin ► Olivier POTELLET et Myriam SOUVETON, le 29 juin ► Lotfi KHEDHIRI et Najoua BOUHLEL, le 29 juin ► Céline RIGOT et Marine RANCUREL, le 2 juillet ► Éric MONTORO et Nathalie DESVERNOIS, le 6 juillet ► Vincent SEGALL et Élodie-Noëlle LE COMPASSEUR CREQUY-MONFORT de COURTIVRON, le 12 juillet.

## Décès

► Pascal PUJOS, 51 ans, le 18 mai ► Catherine KELBER, veuve MICHEL, 80 ans, le 23 mai ► André de MANNEVILLE, 90 ans, le 25 mai ► Enrique JORDI FONT, 87 ans, le 26 mai ► Madeleine LE COUËDIC, 87 ans, le 26 mai ► Bernard MORIZOT, 94 ans, le 29 mai ► Marie MACE, veuve DELAMBRE, 95 ans, le 3 juin ► Thérèse HELLIOT, 85 ans, le 5 juin ► Michèle MAUDET, veuve VIDAL, 86 ans, le 6 juin ► Christian BUSSON, 94 ans, le 13 juin ► François BACHELOT, 79 ans, le 14 juin ► Monique LENDER, veuve GIRET, 80 ans, le 14 juin ► Georgette HAENSLER, veuve JOLY, 96 ans, le 15 juin ► Françoise LE MOIGNE, 72 ans, le 17 juin ► Agostinho MONTEIRO, 59 ans, le 23 juin ► Yves BODIN, 94 ans, le 26 juin ► Bruno BLANCHET, 64 ans, le 6 juillet ► Jacqueline SIMON, veuve DELVALLET, 97 ans, le 7 juillet ► Pierre GROS-LA-FAIGE, 85 ans, le 12 juillet ► Philippe SCHOTTER, 50 ans, le 15 juillet ► Robert KATZ, 89 ans, le 18 juillet ► Robert VINCENT, 83 ans, le 19 juillet ► Madeleine BILLY, veuve BORODINE, 98 ans, le 20 juillet ► Monique MASSEBEUF, épouse MONTARON, 71 ans, le 23 juillet ► Antonia VIALE, épouse SICRE, 92 ans, le 30 juillet ► Philippe OLIVIER, 60 ans, le 2 août ► Francis MINH, 77 ans, le 4 août ► Henriette FAUTHOUS, veuve ANCIAUX, 103 ans, le 14 août ► Marguerite TESSIER, 85 ans, le 14 août ► Jean-Louis PRIGONIKER, 66 ans, le 15 août ► Michelle MORZELLE, veuve BOUGENAU, 88 ans, le 21 août.

## Condoléances



**Stéphane Pignarre**, fondateur du club Garches taekwondo en 1997, est décédé brutalement le 8 mai dernier à l'âge de 55 ans. Il foule le tatami pour la première fois à 17 ans et découvre le taekwondo. Une révélation et un sport dans lequel il excelle ! Maître 5e dan, diplômé d'état, il a été sacré vice-champion d'Europe, triple champion de France et sélectionné aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988.

Un passionné de sports mais aussi de voyages, de musique et de gastronomie, dont les proches et les élèves disaient qu'il était un colosse d'1m85 de muscles et de bienveillance, une main tendue et un ami fidèle.

Il animait avec enthousiasme les démonstrations des jeunes du club à l'occasion notamment du gala des arts martiaux de la ville. L'éducation et la transmission étaient des valeurs essentielles pour ce père de 4 enfants, dont la joie de vivre était communicative.

En ces moments difficiles, la Municipalité, en particulier Thierry Koch-Chevalier, maire adjoint délégué à la Jeunesse, aux Sports et aux Grands Évènements, et son service, adresse ses plus sincères condoléances à son épouse, à ses 4 enfants, à sa famille et à ses proches.

## Condoléances



Une figure emblématique de Garches s'est éteinte :

**Yves Bodin**, ancien maire de Garches, nous a quittés le 26 juin à l'âge de 94 ans. Né à Paris dans une famille originaire de Vendée et du bassin d'Arcachon, ce dernier s'est installé en 1956 à Garches

avec son épouse et ses deux premiers enfants. Élu conseiller municipal le 21 mars 1959, il devient maire-adjoint de mars 1971 à octobre 1973, puis maire de Garches d'octobre 1973 à mars 1989.

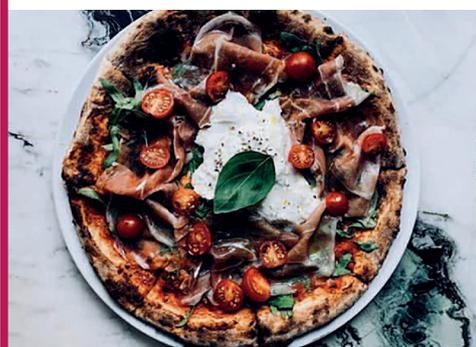
Maire bâtisseur, Yves Bodin a façonné le Garches d'aujourd'hui avec la rénovation du centre ville, la création de la place piétonne Saint Louis, de la poste, de la RPA Les Tilleuls, de la piscine et du gymnase des Meuries.

Maire érudit, homme de culture, il a été à l'origine du centre culturel Sidney Bechet, de la création du prix Maurice Genevoix et de l'achat par la Ville du Domaine des 4 Vents qui accueille les élèves du Conservatoire et le centre de loisirs. Maire visionnaire, il a su anticiper l'avenir en regroupant l'ensemble des services de la Ville au sein d'une mairie rénovée et agrandie. Une initiative qui répond parfaitement aujourd'hui aux attentes des Garchois.

Parallèlement à sa carrière politique, Yves Bodin a continué sa carrière d'avocat au barreau de Paris et a représenté Garches au Conseil régional d'Île-de-France. Fondateur du CDI en 1979 puis président, il a été à l'initiative de nombreuses conférences, de Coco Chanel, qui a résidé un temps à Garches, à Lawrence d'Arabie en passant par le Garches d'autrefois. Il a également été président du Club Sportif et Athlétique de Garches (CSAG) pendant plus de 20 ans. Sa passion pour la voile l'a conduit en Angleterre, mais aussi à Sydney en Australie. Il a même fait participer Garches au tour de France à la voile.

Officier de l'ordre de la Légion d'honneur, Chevalier de l'ordre national du mérite, Croix du combattant, il était avocat honoraire du barreau de Paris et maire honoraire de Garches. Son épouse, Marie-Louise, toujours très présente à ses côtés durant son mandat de maire, l'a quitté trop tôt après une longue maladie. Il l'a aujourd'hui rejointe.

En ces heures sombres, Jeanne Bécart, maire de Garches, et les élus du Conseil municipal présentent leurs condoléances attristées à ses 3 enfants, ses 11 petits-enfants, ses deux arrière-petits enfants ainsi qu'à ses proches.



## Il Caravaggio

27 allée Saint-Cucufa 92420 Vauresson

**Ouvert tous les jours**

**01 47 41 17 43**

[www.ilcaravaggio.fr](http://www.ilcaravaggio.fr)

## Il Cara Rosso

17 rue du Mont Valérien 92210 Saint-Cloud

**Ouvert tous les jours**

**01 47 71 12 31**

[www.ilcararosso.fr](http://www.ilcararosso.fr)

Réservation en ligne :



# Le Floc'h

MAISON DE VENTES



**ESTIMATIONS - INVENTAIRES - PARTAGES - SUCCESSIONS - VENTES AUX ENCHÈRES**

Nous préparons nos prochaines ventes de spécialités  
et sommes à votre disposition pour expertiser et estimer gracieusement vos biens



Tableaux, mobilier  
et objets d'art classique



Tableaux, mobilier  
et objets d'art du XX<sup>e</sup> siècle



Bijoux, montres, mode  
(Chanel, Hermès, Vuitton)



Grands vins, champagnes,  
spiritueux, orfèvrerie  
& arts de la table



Art d'Asie

Le Floc'h à Paris XVI<sup>ème</sup> : 30, Avenue Théophile Gautier - 01 48 78 81 06 - [paris@lefloch-drouot.fr](mailto:paris@lefloch-drouot.fr)  
Le Floc'h à Saint-Cloud : 3, Boulevard de la République - 01 46 02 20 20 - [sc@lefloch-drouot.fr](mailto:sc@lefloch-drouot.fr)

**Horaires d'ouverture** : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, et les samedis matins de 10h à 12h.

# LES BOUCLES DE GARCHES



**DIMANCHE**  
**13 OCTOBRE**  
**2019**

**COURSE DE 10 KM**  
**ET RELAIS 2 X 5 KM**

RENSEIGNEMENTS  
**01 47 95 66 33**  
**WWW.TOPCHRONO.BIZ**

  
**Garches**  
AU CŒUR DES HAUTS-DE-SEINE